

Compte rendu de l'atelier sur le Programme Mondial de Recensement de la Population et des Logements de 2010

Bamako, Mali
6 – 9 Novembre 2006



Division des Statistiques des Nations Unies
Bamako, 8 Novembre 2006

A.	Introduction	4
B.	Objectifs de l'Atelier.....	4
C.	Participation.....	4
D.	Procédures.....	4
E.	<i>Principes et recommandations pour le recensement de la population et des logements des Nations Unies, Révision 2</i>.....	5
	1. <i>Processus de développement des recommandations</i>	5
	2. <i>Modifications substantielles dans la révision actuelle des Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements</i>.....	6
F.	Application des Principes et Recommandations pour les recensements nationaux – Discussion en groupes et en séance plénière.....	12
G.	Défis et solutions pratiques pour la tournée de recensement 2010 - Discussion en groupes et en séance plénière	15
H.	Coopération régionale pour le Programme mondial 2010 - Discussion en groupes et en séance plénière 16	
I.	Conclusions et recommandations - Points généraux.....	17
J.	Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements.....	17
K.	Défis et solutions pratiques pour le Programme mondial 2010 de recensement de la population et des logements	19
	a. <i>Planning et organisation</i>	19
	b. <i>Opérations de terrain</i>	20
	c. <i>Exploitation des données</i>	21
	d. <i>Analyse et diffusion</i>	21
L.	Cooperation régionale pour le Programme global 2010.....	21
Annexe 1	Rapports des pays	23
	<i>Benin</i>	23
	<i>Burkina Faso</i>	28
	<i>Cameroun</i>.....	34
	<i>Republique Democratique du Congo</i>.....	42
	<i>Guinée</i>	51
	<i>Madagascar</i>.....	55
	<i>Tchad</i>.....	67
Annexe 2	<i>Programme de travail</i>	74

<i>Annexe 3</i>	<i>Liste des participants</i>	78
<i>Annexe 4</i>	<i>Travail préparatoire à l'atelier</i>	83

A. Introduction

1. La Division des statistiques des Nations Unies a organisé et dirigé un atelier réunissant 21 pays de la région Africaine sur le Programme de Recensement de la Population et des Logements de 2010, à Bamako, au Mali, du 6 au 9 novembre 2006. L'atelier fut accueilli par l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et le gouvernement du Mali.

B. Objectifs de l'Atelier

2. L'objectif de l'atelier était de présenter *Les Principes et recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements* des Nations Unies, récemment révisés, en particulier pour
- a. présenter en détail les nouvelles normes internationales liées à la direction d'un recensement de la population et des logements;
 - b. revoir de manière critique les procédés de sélection des thèmes de recensement et des questions ayant trait à la planification des recensements de chaque pays participant, et pour l'obtention de résultats exigés internationalement.
 - c. discuter les préparatifs nationaux pour mener à bien un recensement selon les recommandations des Nations Unies
 - d. identifier au niveau national les points faibles et ceux nécessitant un renforcement, des recensements de population et des logements ; permettant ainsi le développement d'un soutien ample dans le cadre du Programme mondial de recensement de la population et des logements de 2010.
3. L'atelier a aussi proposé différentes manières d'instituer et de mettre en place une coopération régionale des pays d'Afrique concernant la direction des recensements de la population et des logements.

C. Participation

4. Des délégués de l'Algérie, du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Cap Vert, de la République Centrafricaine, du Tchad, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la République Démocratique du Congo, de Djibouti, de Guinée, de Guinée-Bissau, de Madagascar, du Mali, de Mauritanie, du Maroc, du Niger, du Sénégal, du Togo, de Tunisie, l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (Afristat), la Communauté Economique des Etats Ouest Africains (ECOWAS), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (ECA), le Fonds des Nations Unies pour la Population et la Division Statistique des Nations Unies ont participé à cet atelier. La liste des participants est présentée dans l'annexe 3.

D. Procédures

5. L'atelier a été inauguré par Mr. Marimantia Diarra, Ministre du Plan et de l'Administration du territoire, du Gouvernement du Mali. Les propos d'introduction furent soutenus par Mr. Martin Balepa, Directeur Général d'Afristat, et Mr. Srdjan Mrkic, de la Division Statistique des Nations Unies. L'atelier fut pris en charge par les personnes suivantes : Mr. Mohammed Boutimati d'Algérie le premier jour, Ms. Dorothee Ouissika d'Afristat le deuxième jour, Mr. Mahmoud Sako du Mali le troisième jour et Mr. Kokou Yao N'Guissan du Togo le quatrième jour.

6. L'atelier était structuré en sessions plénières et sessions de groupes. Pendant les sessions plénières, les thèmes étaient introduits par des facilitateurs, puis s'en suivait une discussion générale. Les groupes de discussion offraient une possibilité de partage des expériences entre les participants, en rapport avec la capacité de leurs pays à adopter les Principes et Recommandations révisés, et aussi par

rapport aux potentielles difficultés dans l'accomplissement des recensements pendant la tournée 2010 des recensements de population et de logements. Les rapports des groupes de discussion ont été présentés lors des sessions plénières. Le programme de travail de l'atelier est présenté dans l'annexe 2.

E. Principes et recommandations pour le recensement de la population et des logements des Nations Unies, Révision 2

7. L'atelier a discuté en détail la version révisée des *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements*, tel qu'il est résumé ci-dessous, selon leur importance et leur applicabilité dans le cadre de pratiques de recensement nationales, et selon les recommandations adoptées (présentées au point F).

1. Processus de développement des recommandations

8. Le rôle de la Division des statistiques des Nations Unies et de la Commission statistique des Nations Unies pour le recensement de la population et des logements a été résumé en tant qu'indication d'une expérience pour le Programme mondial de recensement de la population et des logements de 2010.

9. La Division des statistiques des Nations Unies a commencé à travailler sur la révision des *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements* en 2005, tel qu'il fut requis par la Commission statistique des Nations Unies. L'adoption de l'ensemble des normes internationales révisées pour le recensement de la population et des logements, fait partie des trois objectifs du Programme mondial 2010 de recensement de la population et des logements, à savoir :

Objectif 1: Soutien d'activités visant à garantir que les Etats Membres effectuent un recensement de la population et des logements au moins une fois pendant la période 2005-2014 ;

Objectif 2: Elaborer une version révisée et mise à jour des Principes et Recommandations pour le Recensement de la Population et des Logements, grâce à un groupe d'experts des Nations Unies;

Objectif 3: Encourager les Etats Membres à effectuer un recensement de la population et des logements et à diffuser les résultats, en tant que source essentielle d'information pour la planification et le développement de petites zones nationales régionales et internationales.

10. Ces objectifs et le programme lui-même furent adoptés par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) dans sa résolution 2005/13 du 22 Juillet 2005.

11. Afin de garantir la plus large participation possible, la Division des statistiques des Nations Unies a mis en place le Groupe d'experts des Nations Unies pour le Programme mondial 2010 de recensement de la population et des logements. Afin de réviser les principes et recommandations, le groupe d'experts a établi un groupe de rédaction, trois groupes de travail et plusieurs sous-groupes techniques, comme suit :

- *Groupe de rédaction* (à la charge de Mme Rosemary Bender, Canada) responsable d'élaboration de la rédaction finale
- *Groupe de travail sur les standards, cadres généraux, et le noyau commun de résultats à produire* (à la charge de Ms. Susan Linacre, Australie) avec une attention particulière concernant: l'état civil, les ménages, les familles et mode de vie; emploi; éducation; mortalité; fonctionnement humain et handicap; statistiques de migrations internes et

internationales; logement; et coordination d'un ensemble central de tableaux pour la diffusion internationale ;

- Sous-groupe technique sur les statistiques de migrations internes et internationales,
 - Sous-groupe technique sur le fonctionnement humain et le handicap,
 - Sous-groupe technique sur le noyau de résultats et de tableaux pour la diffusion internationale,
 - Sous-groupe technique sur les thèmes des recensements des logements.
- *Groupe de travail sur l'organisation et la planification des recensement* (à la charge de M. Akira Takami, Japon) avec une attention particulière concernant des modalités alternatives; stratégies de collecte et diffusion de données intégrées ; assurance qualité ; délocalisation et TIC
 - Sous-groupe technique sur les méthodes intégrées de collecte et de diffusion des données,
 - Sous-groupe technique sur les méthodes alternatives de recensement.
 - *Groupe de travail sur la promotion des recensements: rendre la valeur visible* (à la charge de Mme Paula Monina Collado, Philippines) focalisé sur la diffusion.

12. Un forum interactif basé sur le Net a été développé par la Division des statistiques des Nations Unies afin de faciliter la communication entre les membres des groupes de travail et des sous-groupes techniques (<http://unstats.un.org/unsd/globalcensusforum/>). Au total, à travers le forum et les deux ateliers de groupes d'experts, plus de 150 collègues en provenance du monde entier ont contribué au texte révisé des *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements*.

13. La rédaction finale sera soumise à la Commission statistique des Nations Unies lors de sa session en 2007 afin d'obtenir son homologation.

2. Modifications substantielles dans la révision actuelle des *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements*

14. La révision actuelle des *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements* des Nations Unies introduit plusieurs modifications substantielles. L'une d'entre elles est le fait que les recommandations s'orientent davantage vers les résultats qu'auparavant, tel qu'il est dit dans le troisième paragraphe du *préambule* : "*Certaines nations sont capables d'établir des profils numériques pour de petites zones, à partir de sources administratives ou bien à travers une combinaison de méthodes statistiques. Cependant, la grande majorité des pays établissent ces données sur la population et les logements à travers un recensement traditionnel, ce qui en principe suppose la prospection de la totalité du pays, atteindre chaque foyer, et collecter des informations sur les personnes en une période de temps stipulée et brève.*"

15. En particulier, dans les dernières années durant la préparation de la tournée des recensements 2010, un certain nombre de bureaux des statistiques nationaux ont développé et développent encore des méthodes de recensement alternatives. Une section entière des *Principes et Recommandations pour le Recensement de la Population et des Logements* décrit, outre le recensement traditionnel, les approches suivantes :

- a. Utilisation d'un registre de population,
- b. Recensement tournant,
- c. Recensement traditionnel combiné à des mises à jour annuelles.

(les mises à jour de ces approches alternatives de recensement sont réalisées par la division des

statistiques des Nations Unies sur : <http://unstats.un.org/unsd/demographic/sources/census/default.aspx>).

16. Le concept de résidence habituelle défini par la durée de résidence est introduit dans cette révision des *Principes et Recommandations pour le Recensement de la Population et les Logements*. Une attention particulière a été donnée à l'introduction d'un élément d' "intention" dans sa définition, et il a été clarifié que cela peut être utile dans le cas de doubles comptes entre pays.

17. La version révisée des recommandations présentes les thèmes centraux et secondaires pour le recensement de la population et des logements. Le thème central direct se réfère aux thèmes pour lesquels il est nécessaire de distinguer et formuler une question directe, le thème central dérivé est l'information qui peut être déterminée en fonction de questions déjà posées ; on le déduit au moment d'analyser les résultats du recensement. Les thèmes centraux et secondaires sont tous organisés selon les modules suivants :

- a. Caractéristiques des migrations géographiques et internes
- b. Migration internationale
- c. Caractéristiques des ménages et des familles
- d. Caractéristiques sociales et démographiques
- e. Fertilité et mortalité
- f. Education
- g. Caractéristiques économiques
- h. Handicap
- i. Logement

18. En ce qui concerne le module sur les caractéristiques des migrations géographiques et internes, les thèmes centraux directs ou dérivés restent les mêmes, bien que deux thèmes soient ajoutés:

- a. Lieu de résidence habituelle (question directe)
- b. Lieu de présence au moment du recensement (question directe)
- c. Lieu de naissance (question directe)
- d. Durée de résidence (question directe)
- e. Population totale (question dérivée)
- f. Localité (question dérivée)
- g. Urbain/rural (question dérivée)
- h. Lieu de résidence antérieure (thème central alternatif)
- i. Lieu de résidence à une date précise dans le passé (thème central alternatif)

19. Les thèmes du module concernant la migration internationale présentent l'ajout de deux nouvelles questions centrales directes:

- a. Pays de naissance (en conjonction avec le lieu de naissance – nouvelle question centrale directe)
- b. Citoyenneté (question directe)
- c. Année ou période d'arrivée (nouvelle question centrale directe)

20. Les thèmes du module concernant les caractéristiques des ménages et des familles n'ont pas changés :

- a. Lien au chef de ménage ou autre membre de référence dans le ménage (thème central direct)
- b. Composition du ménage et de la famille (thème central dérivé)
- c. Statut du foyer et de la famille (thème ajouté)

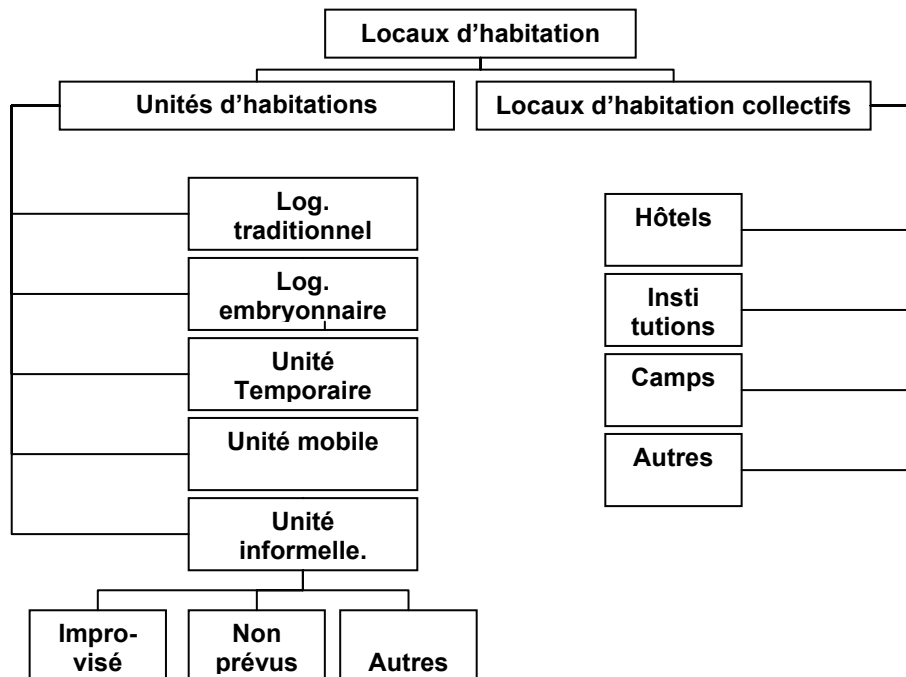
21. La version révisée du module concernant les caractéristiques sociales et économiques inclus trois thèmes centraux directs et un thème supplémentaire :

- a. Genre (thème central direct)
 - b. Etat civil (thème central direct)
 - c. Religion
 - d. Langue
 - e. Ethnicité
 - f. Personnes indigentes (thème supplémentaire)
22. Le module concernant les caractéristiques de fertilité et mortalité contient 4 nouveaux thèmes directs:
- a. Enfants nés jusqu'à présent (thème central direct)
 - b. Enfants vivants (thème central direct)
 - c. Date de naissance du dernier enfant né vivant (nouveau thème central direct)
 - d. Décès au sein du ménage dans les douze dernier mois (nouveau thème central direct)
 - e. Naissances dans les douze dernier mois (nouveau thème central dérivé)
 - f. Décès parmi les enfants dans les douze derniers mois (nouveau thème central dérivé)
 - g. Âge, date ou durée du premier mariage (thème supplémentaire)
 - h. Âge de la mère à la naissance du premier enfant né vivant (thème supplémentaire)
 - i. Orphelin de père ou de mère (thème supplémentaire)
23. Le module concernant les caractéristiques de l'enseignement n'a pas changé:
- a. Degré d'alphabétisation (thème central direct)
 - b. Fréquentation scolaire (thème central direct)
 - c. Niveau de formation (thème central direct)
 - d. Domaine d'étude et diplômes obtenus (thème supplémentaire)
24. Le module de caractéristiques économiques a changé dans le sens où l'un des thèmes centraux directs est maintenant qualifié comme thème supplémentaire:
- a. Statut professionnel (thème central direct)
 - b. Profession (thème central direct)
 - c. Activité économique (thème central direct)
 - d. Statut d'activité (thème central direct)
 - e. Temps travaillé (supplémentaire, était un thème central, auparavant thème central)
 - f. Revenu (thème supplémentaire)
 - g. Secteur institutionnel de l'emploi (thème supplémentaire)
 - h. Emploi dans le secteur non conventionnel (thème supplémentaire)
 - i. Lieu de travail (thème supplémentaire)
25. Le handicap a été incorporé en tant que nouveau thème central direct dans cette révision des principes et recommandations, avec Infirmité et Handicap comme thèmes supplémentaires. Un nouveau chapitre a été rédigé dans les P&R reflétant le développement considérable de ce thème ces dernières années.
26. Le module concernant le logement contient cinq thèmes centraux directs:
- a. Type de locaux d'habitation (thème central)
 - b. Lieu des locaux d'habitation (thème central)
 - c. Statut professionnel (thème central)
 - d. Type de possession (thème central)
 - e. Nombre de pièce (thème central)
 - f. Système d'approvisionnement en eau (thème central)
 - g. Source d'eau principale (nouveau thème central)

- h. Type de toilette (thème central)
- i. Evacuation des eaux usées disponible (nouveau thème central)
- j. Salle d'eau (thème central)
- k. Cuisine – disponibilité de (thème central)
- l. Energie utilisée pour la cuisine (nouveau thème central)
- m. Type d'éclairage/utilisation de l'électricité (thème central)
- n. Elimination des déchets solides (thème central)
- o. Occupation par un ou plusieurs ménages (thème central)
- p. Occupants – nombre d' (thème central)
- q. Âge et sexe du chef de ménage/personne de référence (thème central)
- r. Statut d'occupation (thème central direct)
- s. Dispositifs TIC - Technologies de l'information et de la communication (TIC) (nouveau thème central)
- t. Type de bâtiment (thème central)
- u. Matériaux de construction des murs extérieurs (thème central)
- v. Nombre de chambres à coucher (thème supplémentaire)
- w. Espace utilisable (thème supplémentaire, auparavant thème central)
- x. Chauffage, type et énergie utilisée pour (thème supplémentaire)
- y. Eau chaude disponible (thème supplémentaire)
- z. Gaz sur réseau de distribution disponible (thème supplémentaire)
 - aa. Affectation des unités d'habitations (thème supplémentaire)
 - ab. Coût de la location et de l'occupation par le propriétaire (thème supplémentaire)
 - ac. Meublé/non meublé (thème supplémentaire)
 - ad. Nombre de voiture (thème supplémentaire)
 - ae. Electroménager durable disponible (thème supplémentaire)
 - af. Espace extérieur disponible (thème supplémentaire)
 - ag. Année ou période de construction (thème supplémentaire, auparavant thème central)
 - ah. Nombre de logements dans le bâtiment (thème supplémentaire)
 - ai. Matériaux de construction du sol, du plafond (thème supplémentaire)
 - aj. Ascenseur disponible (thème supplémentaire)
 - ak. Bâtiment agricole (thème supplémentaire)
 - al. Etat de réparation (thème supplémentaire)

27. Par rapport à la section logement du recensement, il faut souligner le fait que l'ensemble des recommandations révisées inclus un changement dans la classification des espaces d'habitation. Dans la version actuelle (Révision 1) des *Principes et Recommandations pour le Recensement de Population et des Logements* la classification des espaces d'habitation peut être graphiquement représentée comme suit :

Figure 1. Classification des espaces d'habitations (révision actuelle)

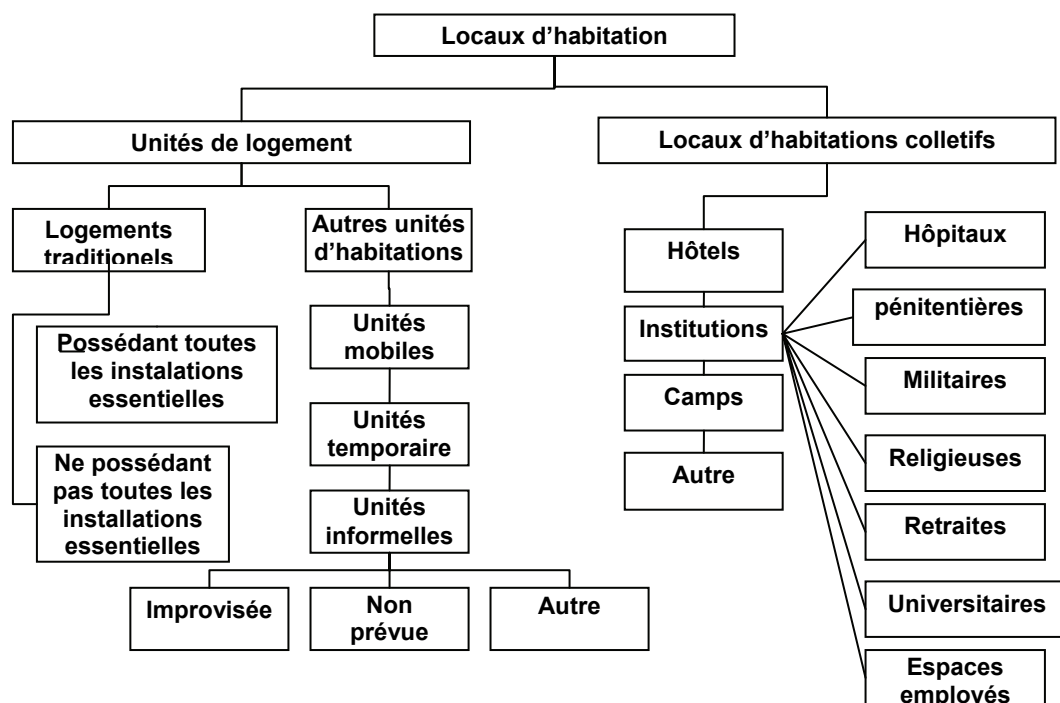


28. Cette version des *Principes et Recommandations pour les Recensements de Population et des Logements* classe les logements sous cinq classes différentes: logements traditionnels, logements embryonnaires, unités d'habitations temporaires et informelles, suivi d'une sous-division des unités d'habitation informelles: unités d'habitations improvisées, unités d'habitations en bâtiment permanents non prévus pour l'habitation humaine. L'intention principale étant d'accentuer le besoin de différencier les logements traditionnels et embryonnaires des autres unités d'habitations.

29. La dichotomie fondamentale des unités de logements – logements, et autres unités d'habitation est quelque peu estompée par les cinq classes d'unités de logement lorsqu'elles sont inscrites au même niveau de classification. Tandis que presque toutes les pratiques nationales incluent plus de deux types d'unités de logements différentes (appartement, villa, ferme, maison, hutte, cabane) l'intention est clairement celle de distinguer ce que l'on peut qualifier de conditions « ciblées » ou « idéales », offertes par les logements traditionnels et les locaux d'habitations qui n'atteignent pas ces conditions.

30. En conséquence, la Révision 2 des *Principes et Recommandations pour le Recensement de Population et des Logements* propose cette version révisée de la classification des locaux d'habitations, telle qu'elle est présentée dans la Figure 2 :

Figure 2. Classification des locaux d'habitation, Rév. 2



31. Ainsi, la classification révisée des unités d'habitation distingue plus clairement la différence entre les logements traditionnels et les autres unités d'habitation, tout en maintenant la distinction entre chacune de ces vastes catégories. En définissant les logements traditionnels comme possédant toutes les installations nécessaires, le classement maintient la différence entre un logement permanent qui permet l'accès aux équipements de base, et un logement qui ne le permet pas. Il est important de souligner que les concepts et les définitions restent inchangés, et que la proposition de changement du classement a pour but de clarifier les niveaux hiérarchiques dans la perspective de leur importance en tant qu'ils sont une source d'information importante, et pour une plus grande facilité d'utilisation des présentations en format tableau.

32. En ce qui concerne les locaux d'habitation collectifs, les dernières décennies ont connu une modification sensible de leur disponibilité, en relation avec le phénomène du vieillissement de la population, ainsi que l'émergence de nouvelles résidences collectives destinées à satisfaire les besoins d'une population âgée. En conséquence, le classement actuel n'élaborant pas de différence entre les différents types d'institutions ne reflète pas de façon suffisamment précise les différences de conditions d'habitation des occupants d'institutions. Cette révision adopte maintenant huit nouvelles catégories au niveau trois chiffres, la catégorie "autre" incluse (voir Figure 2 ci-dessus)

33. La version révisée des *Principes et Recommandations pour le Recensement de Population et des Logements* introduit aussi de nouvelles normes internationales: un ensemble de tableaux recommandés qui doit être généré par chaque pays au plus petit niveau géographique pertinent afin de satisfaire les besoins au niveau national, régional, et international. Cet ensemble de tableaux est présenté dans l'appendice 3, et regroupe 51 tableaux.

34. Les conclusions et recommandations de l'atelier par rapport à la version révisée des *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements* sont présentées ci-dessous.

F. Application des Principes et Recommandations pour les recensements nationaux – Discussion en groupes et en séance plénière

35. L'atelier, organisé en quatre groupes, a discuté en détail des implications de l'ensemble des recommandations vis-à-vis des situations nationales. Un accent a été mis sur les domaines suivants:

- a. Thèmes centraux de population:
 - i. lieu de résidence habituelle
 - ii. date de naissance du dernier enfant né vivant
 - iii. naissances dans les douze derniers mois
 - iv. décès au sein des enfants nés dans les douze derniers mois
 - v. décès au sein du foyer dans les douze derniers mois
 - vi. handicap
- b. Classification et thème centraux pour le logement:
 - i. Classification des locaux d'habitations
 - ii. Source principale d'eau potable
 - iii. Utilisation de dispositifs technologiques d'information et communication
- c. Autres thèmes qui sont restés centraux entre les tournées 2000 et 2010
- d. Tabulations recommandées:
 - i. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les regroupements recommandés pour la mise en tableau des recensement en termes de basique, recommandé et optimal, plutôt qu'un seul groupe de tableaux comme pour la tournée 2000?
 - ii. A quel point les 51 tableaux recommandés s'ajustent-ils à vos besoins nationaux?
 - iii. Identifiez tout tableau difficilement utilisable lors de vos recensements nationaux et proposez des manières de résoudre le problème.

36. En groupes et en séances plénières, les participants ont examiné la version révisée des *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements*. Il est tout à fait essentiel d'assurer la conformité avec les standards internationaux, tant d'un point de vue national que pour permettre les comparaisons au sein de la région. C'est en ce sens que la version révisée des standards, et notamment en raison de leur orientation plus tournée vers les résultats à produire, devrait bénéficier aux pays de la région. Il a été aussi noté que cette harmonisation n'est pas limitée aux seuls tableaux comparables, mais, étant donné que les pays de la région entreprennent tous des recensements traditionnels, ces recommandations peuvent s'appliquer à toutes les étapes de la réalisation des recensements et permettre un échange plus harmonisé d'expériences et de connaissances.

37. In groups and in the plenary participants discussed the importance of the revised set of *Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses*. It is of particular importance to ensure compliance with the international standards, both from the national perspectives but also for enabling the comparability across the region. In that sense the revised set of standards, especially the fact that they are output oriented and focus more on the results, are expected to benefit the countries in the region. It was also emphasized that this harmonization of activities is not limited to the comparable tabulations, and that, in the light of the fact that all participating countries are undertaking traditional censuses, these guidelines would apply to other components of the census-taking as well and provide a basis for more unified exchange of experiences and knowledge.

38. Les participants ont discuté longuement des tabulations recommandées comme nouveau besoin international mais aussi pour des usages nationaux. La discussion a porté sur le volume de certains tableaux et les conditions pour les produire. Par ailleurs, ces tabulations représentent des directives claires importantes en termes d'uniformité de présentation des résultats. Lors de la discussion, les participants ont noté que certains des concepts sous-jacents représentaient un défi pour la mise en œuvre. Par exemple, la distinction entre l'urbain et le rural n'est pas basée sur un critère identique dans la région et cela aura un impact négatif en termes de comparaison entre les pays de la région. La même remarque s'applique au concept de lieu d'établissement humain.

39. Participants discussed at length the recommended tabulations as the new international requirement and for national purposes as well. The discussion evolved around the volume of certain tables and the efforts to generate them. Concurrently, the tabulations represent clear guidelines which are important in terms of uniformity of presenting census results. In discussing the tabulation, participants noted that some of the concepts in this recommended set would represent a challenge in terms of implementation. For example, the distinction between urban and rural areas is not based on identical criteria throughout the region and that will have a negative impact in terms of comparisons across the region. The same concern would apply to the concept of locality or human settlement.

40. Dans ce contexte, l'atelier a permis la discussion sur les nouvelles technologies et leur impact sur les recensements. Elles constituent de nouvelles opportunités d'améliorer la réalisation des recensements et finalement de réduire les coûts, en particulier par l'utilisation des systèmes d'information géographiques (SIG) et du positionnement global par satellite (GPS). En même temps, le concept de géocodage, *ie* associer des coordonnées géographiques à des villages, structures, immeubles, adresses et ainsi de suite, requiert de plus amples discussions et évaluation. Un autre sujet, mais qui n'est pas sans lien, sur l'utilisation de la reconnaissance optique de caractères pour la saisie a fait l'objet de discussions détaillées. Des exemples concrets (par exemple concernant le Maroc) ont été présentés, mais pour l'instant les opinions sur l'efficacité de ces technologies compte tenu des conditions nécessaires à leur utilisation (papier spécial, stockage, formation, etc.) n'étaient pas uniformes.

41. La discussion en sous-groupes et en séance plénière sur les approches alternatives pour la réalisation des recensements a été approfondie. Les participants ont exprimé le besoin d'en savoir plus sur la portabilité de ces méthodes et leurs enseignements tout au long de la tournée de recensements. A partir des présentations en ateliers et dans les *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements* les participants ont noté que certaines approches (par exemple celles basées sur l'utilisation de registres de population) nécessitent un engagement de long terme et des investissements pouvant se révéler plus coûteux qu'un recensement traditionnel. Néanmoins, les avantages d'une approche basée sur les registres (mise à jour annuelle, facilité à produire les résultats) justifient un approfondissement minutieux, pour la prochaine tournée de recensements si ce n'est pour l'actuelle. L'atelier a mis en évidence que si tous les pays de la région conduisent un recensement traditionnel, ils expriment cependant le besoin de connaître les expériences des pays appliquant des approches alternatives.

42. Un autre sujet débattu en détail a concerné le lieu de résidence habituelle. Dans une région où la population nomade est significative et où la question du lieu de naissance ou du lieu de résidence habituelle n'est pas vraiment une préoccupation quotidienne de la population, les participants ont souligné les difficultés à appliquer le concept de lieu de résidence habituelle – spécialement en raison du fait qu'un grand nombre de pays utilisent le concept de résidence *de facto* pour le recensement. L'atelier a aussi discuté du concept d'« intention de résider » comme étant l'un des composants du concept de résidence habituelle. Cette discussion a porté sur les obstacles pour mesurer une telle intention, à la lumière de la philosophie sous-jacente dans la région concernant les événements futurs (superstition, gêne à révéler des

projets futurs, et ainsi de suite). Toutefois, les participants ont exprimé qu'ils étaient pleinement conscients de la nécessité d'une harmonisation des concepts de base au plan régional et international afin de tirer le meilleur parti des recensements dans les différents pays- comme par exemple pour évaluer les migrations internationales.

43. Le jeu complet de sujets fondamentaux présenté dans les *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements* a été examiné en détail en groupes et en séance plénière. La discussion a mis en évidence un nombre de questions à prendre en considération pour la mise en œuvre des *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements*. Afin que le programme mondial 2010 de recensements de la population et des logements soit un succès. En général, l'ensemble de sujets fondamentaux a été reconnu essentiel tant d'un point de vue national que régional et international.

44. Les incapacités sont l'un des sujets centraux qui ont soulevé le plus de discussion. Les participants ont souligné que le concept de fonctionnement humain et sa mesure, en tant que nouveau sujet des *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements*, allait représenter un défi significatif en termes de mise en œuvre. L'atelier a noté que, tout en étant en accord avec la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, ces concepts nécessitent des développements supplémentaires ; il est également nécessaire de discuter plus avant les besoins des utilisateurs de données de recensement et de les consulter avant de mettre en œuvre ce sujet. En effet, les besoins des décideurs politiques sont clairement en phase avec le concept antérieur de handicap, plutôt que d'incapacité. L'atelier a noté que, dans la région, les recensements seraient la principale (et souvent la seule) source pour produire de l'information sur le handicap, ce qui requiert des développements supplémentaires.

45. Plusieurs autres sujets ont déclenché la discussion en groupes et en séance plénière. La mesure de la littéracie au travers des recensements, notamment, a été notée comme l'un des sujets fondamentaux qui nécessite une préparation et des tests minutieux. A la lumière des initiatives de l'UNESCO pour introduire des approches plus complexes de mesure de la littéracie (en soumettant les enquêtés à des tests), et de la complexité supplémentaire induite, l'atelier a exprimé son souhait de disposer de directives techniques en la matière. L'harmonisation de la définition de la famille nucléaire comme sujet fondamental dérivé et l'introduction de la disponibilité de dispositifs technologiques d'information et de communication (TIC) pour le ménage dans les sujets centraux ont également été soulignés.

46. L'atelier a également discuté de sujets pertinents pour la région mais qui n'ont pas été déclarés comme tels dans la révision actuelle des *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements*. En particulier, le travail des enfants devrait être considéré en priorité dans la prochaine tournée de recensements. De même, la survie des parents et la connaissance des orphelins sont des questions cruciales pour la région compte tenu des impacts sur la structure sociale du virus HIV/SIDA et des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. Les discussions se sont aussi centrées sur les meilleures méthodes pour mesurer la pauvreté monétaire et non-monétaire. Les opinions diffèrent sur la question de l'incorporation de ces sujets comme sujet fondamental dans les recensements ou si d'autres opérations statistiques ne constitueraient pas un meilleur véhicule.

47. Le suivi des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) est au cœur des préoccupations de tous les pays participants. Ainsi, une partie significative de la discussion a consisté à déterminer quels objectifs étaient directement liés aux recensements de la population et des logements. Les participants ont exprimé leur satisfaction que la version finale des *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements* traite explicitement de cette question. Il a également été mentionné que les recensements de la population et des logements constituent un apport fondamental pour le suivi des objectifs du millénaire pour le développement en fournissant le

dénominateur correspondant à l'effectif de la population selon les décompositions adéquates.

G. Défis et solutions pratiques pour la tournée de recensement 2010 - Discussion en groupes et en séance plénière

48. L'atelier a discuté, en quatre groupes, afin d'identifier les défis potentiels (tel que le manque de personnel qualifié, le manque de recours techniques pour des tâches telles que la gestion de projet, la codification géographique, la sous-traitance des opérations de recensement, l'analyse, la diffusion, etc....) auxquels devraient faire face les pays au cours de la prochaine tournée de recensement. Lors de l'identification d'un problème, des solutions pratiques ont été proposées .

49. Les discussions ont été structurées selon les thèmes généraux suivants: (1) planification et organisation; (2) cadre général d'organisation; (3) analyse et diffusion.

50. Lors de la discussion en groupes en séance plénière, il est apparu que la mobilisation politique et l'engagement financier en matière de recensement restent un sujet général de préoccupation dans la région. Tout en reconnaissant que le soutien général en faveur des recensements est plus fort qu'auparavant, les participants mettent aussi en avant que la conviction que le recensement est une affaire d'intérêt national n'est pas encore présente partout. En général, tous les gouvernements de la région souscrivent au principe que la meilleure gouvernance consiste à baser les décisions sur des données objectives ; cependant, quand il s'agit de s'engager à financer et fournir les moyens nécessaires à la réalisation d'un recensement, les difficultés commencent à apparaître. Il a aussi été souligné que dans certains cas le recensement, étant un exercice décennal, n'est pas réellement utilisé dans les documents stratégiques se rapportant au développement des capacités statistiques, ce qui rend l'engagement sur les ressources encore plus problématique.

51. Dans le même contexte, *ie* que le recensement n'intervient généralement qu'une fois tous les dix ans, les participants ont noté la tendance à vouloir créer des institutions *ad hoc* pour le réaliser. C'est un fait bien établi que de telles approches ont un grand nombre d'inconvénients, la plus marquée étant relative aux mécanismes de contrôle et d'assurance qualité ainsi que la perte de mémoire institutionnelle et de cohérence entre deux recensements. L'atelier a aussi noté qu'une question primordiale pour le succès du recensement est la qualité de la documentation de toutes les phases de l'opération, qui peut être sérieusement entravée par ce type d'organisation *ad hoc*. Concernant la documentation, les participants ont rappelé le besoin de rassembler les bonnes pratiques et les conseils en la matière pour la prochaine tournée de recensement.

52. L'atelier a noté tout spécialement que l'importance de la promotion du recensement ne doit pas être exagérée. La promotion est un terme large qui recouvre un nombre d'activités liées à la mobilisation des ressources, les relations publiques, la sensibilisation et toutes les autres formes d'action ayant pour effet la participation du public au recensement. L'un des défis les plus importants est d'assurer que les résultats du recensement sont réellement accessibles à tous ce qui assure la mobilisation effective du pays tout entier.

53. Comme il a été mis en évidence ci-dessus (voir paragraphe 39), les participants ont longuement débattu de l'utilisation des avancées technologiques dans certains domaines pour la réalisation des recensements, et notamment de l'utilisation des systèmes d'information géographiques (SIG) et du positionnement global par satellite (GPS) et de son usage pour le géocodage. L'atelier a reconnu que l'impact de ces technologies sur les recensements de la période 2010 mérite de plus amples considérations et des échanges d'expériences. Plusieurs participants ont souligné les avantages de ces techniques (par exemple le Maroc) lors des opérations de terrain ainsi que pour la diffusion des données au niveau des municipalités. Il a été convenu qu'il y avait un besoin immédiat de permettre une approche plus précise de

ces techniques et de leur application potentielle pour les recensements de la population.

54. Concernant les enquêtes post-censitaires (EPS), en tant que dispositif de contrôle pour évaluer la couverture, la discussion a porté sur l'objectif central des EPS et aussi sur les possibilités d'ajout de modules spécifiques afin d'en faire non seulement des dispositifs de contrôle de la qualité mais aussi de collecter des données non couvertes par le recensement. En particulier, la discussion a porté sur l'intérêt d'utiliser les EPS pour mettre en œuvre des modules sur le handicap ou la mortalité maternelle. Toutefois, des réserves ont été exprimées sur les effets contraires que ces inclusions pourraient avoir sur l'objectif premier des EPS, à savoir évaluer la couverture du recensement.

55. L'atelier a aussi mis en évidence que la réalisation d'une enquête pilote est une opération utile à plus d'un titre, et pas uniquement pour l'éventuel test de questionnaire et la formation des agents recenseurs. En effet, l'atelier a souligné que l'enquête pilote offrait l'opportunité de tester l'analyse des données aussi bien que le dispositif d'ensemble du processus de recensement.

56. Les opérations de terrain sont déterminantes pour le recensement, et l'atelier en a discuté en détail. Alors que contacter chaque ménage est un défi en soit, les participants ont souligné que la formation des agents recenseurs est essentielle pour le succès de cette phase du recensement. De plus, il est aussi crucial d'identifier le vivier des agents recenseurs, et de prendre en considération les situations syndicales locales et leur possible effet sur le recensement lui-même. Les fonctionnaires, par exemple les enseignants, sont-ils la meilleure option ? La réponse doit réellement prendre en compte la situation nationale et demande une stratégie testée et développée très en amont du recensement.

57. La diffusion des résultats du recensement peut également être considérablement améliorée. Lors de la tournée précédente de recensement, même si un grand nombre de publications ont été produites, il ne semble pas qu'elles aient touché un large public. Les participants ont aussi discuté largement des mécanismes optimaux pour la diffusion des données concernant de petites zones, y compris la diffusion par internet et la réalisation d'atlas. Globalement, la discussion a montré le besoin d'un travail approfondi sur le thème de la diffusion et de l'analyse des résultats ; le potentiel et la richesse des données recueillies par le recensement requiert une approche plus élaborée et une analyse diversifiée des besoins des utilisateurs. En conséquence, le dialogue très en amont du recensement avec tous les utilisateurs potentiels est capital pour assurer une réponse adéquate aux besoins d'informations. De plus, l'utilisation des résultats du recensement pour des usages commerciaux a été souligné comme l'un des points critiques pour la prochaine tournée de recensements, compte tenu des besoins de données détaillées et précises sur la main d'œuvre, le profil des utilisateurs potentiels de services, etc.

58. L'atelier a également noté l'importance de cibler le public en général en diffusant des informations concernant son environnement immédiat. Il a été souligné que la diffusion au niveau géographique fin améliorerait significativement la perception positive du recensement, en renforçant le sentiment d'une propriété collective et en fournissant des services au niveau local.

59. Equally important, the workshop noted, is targeting the public at large in terms of provision of census results pertaining to their immediate environment. It was noted that the dissemination at small area level significantly increased the positive aspects of the census, such as shared ownership and the sense of providing service at the local level.

H. Coopération régionale pour le Programme mondial 2010 - Discussion en groupes et en séance plénière

60. A travers l'atelier, les participants ont identifié des méthodes potentielles en vue de coopérations futures entre les pays afin d'atteindre les objectifs du Programme mondial 2010 de recensement de la

population et des logements.

61. La possibilité de comparer les résultats des recensements est particulièrement importante d'un point de vue régional car il permet le développement de programmes.

I. Conclusions et recommandations - Points généraux

62. Les participants de l'atelier ont exprimé leur reconnaissance envers le gouvernement du Mali, Afristat et la Direction nationale des statistiques et de l'informatique du Mali pour accueillir l'atelier et offrir d'excellentes conditions de travail.

63. Ils ont aussi exprimé leur reconnaissance vis-à-vis de la Division des statistiques des Nations Unies pour l'organisation de cet atelier.

64. L'objectif de cet atelier, qui a rassemblé des responsables de recensement et des spécialistes en méthodologie de recensement, était (1) de permettre une bonne compréhension des nouveaux standards internationaux pour la conduite des recensements de la population et des logements, (2) d'échanger les pratiques nationales et les expériences en ce domaine et (3) d'explorer les voies pour introduire une meilleure coordination de la coopération régionale.

J. Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements

65. L'atelier a reconnu les efforts mesurables de la Division des statistiques des Nations Unies, en tant que secrétaire du Programme mondial 2010 pour les recensements de la population et des logements et du groupe d'expert pour mettre à jour et revoir les standards internationaux en matière de recensement, et en particulier les *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements*. L'atelier a aussi noté que ce travail de révision a impliqué de nombreux experts du monde entier, y compris des pays présents à l'atelier, Cette approche renforce l'appropriation collective de ces standards par l'ensemble de la communauté internationale.

66. La fourniture de données comparables au plan régional et international est l'un des enjeux fondamentaux de la prochaine tournée de recensements, selon les participants. Cette comparaison se réfère non seulement à l'harmonisation des concepts et des définitions, mais aussi aux méthodes et aux procédures employées. En conséquence, l'atelier a conclu que chaque pays devrait faire un effort pour se conformer aux *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements* des Nations Unies.

67. L'atelier a demandé à la Division des statistiques des Nations Unies de fournir des guides de bonnes pratiques pour la prochaine tournée de recensements sur un certain nombre de questions concernant les processus, plus particulièrement s'agissant de la prise en compte des avancées technologiques dans le domaine des systèmes d'information géographiques (SIG), le positionnement global par satellite (GPS) ainsi que dans le domaine de la lecture optique. Quand ces documents auront été produits, la Division des statistiques des Nations Unies devra alors organiser et conduire des ateliers pour assurer leur application à la plus grande échelle possible.

68. L'atelier a aussi conclu que l'ensemble de tabulations recommandées représentait une valeur ajoutée notable aux *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements* en permettant une meilleure comparaison aux niveaux régional et international.

69. L'atelier a noté les développements sur les méthodes alternatives de recensements dans la version révisée des *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements*. Il a

exprimé le besoin pour la région de suivre de près ces innovations et leur application. Il a de ce fait suggéré que la Commission économique pour l'Afrique (CEA) entreprenne un suivi de cette question en lien avec la division des statistiques des Nations Unies. Même si tous les pays représentés dans l'atelier ont l'intention de conduire un recensement traditionnel pour la période actuelle (2005-2014), les enseignements tirés de ces approches alternatives seront très profitables pour la prochaine période de recensements (2015-2024). Les participants ont également mis en avant qu'il leur semble que les approches alternatives entraînent une augmentation du coût du recensement, alors que la région a plutôt besoin de rechercher des alternatives qui permettent de les réduire. En conséquence, il a été convenu qu'il conviendrait d'explorer de nouvelles stratégies qui améliorent l'efficacité des processus, comme par exemple par l'utilisation de nouvelles technologies.

70. Concernant le lieu de résidence habituelle, les participants ont exprimé le souci de la comparabilité des données au cours du temps pour certains pays si les recommandations diffèrent de ce qu'elles étaient auparavant. Il a aussi été noté qu'il serait problématique de mettre en œuvre la définition recommandée pour les populations mobiles, comme les nomades qui ne restent jamais dans un même lieu au moins 6 mois. En outre, il a été souligné que dans les pays où il y a une définition légale du lieu de résidence habituelle, il serait difficile d'appliquer la définition recommandée au plan international. Il a aussi été remarqué que la nouvelle définition semble sujette à différentes interprétations selon les pays.

71. A la suite des discussions détaillées sur les sujets fondamentaux présentés dans les *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements*, l'atelier a conclu que, en général, les sujets fondamentaux reflétaient les besoins essentiels de données aux niveaux national et régional. Toutefois, il a été noté que la définition de certains sujets fondamentaux pourrait ne pas être applicable en toutes circonstances. Plus particulièrement, l'inclusion de l'« intention de résider » dans la définition du lieu de résidence habituelle pourrait poser des difficultés de mise en œuvre.

72. L'atelier a noté le nouveau concept d'incapacité, basé sur la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF). La conclusion générale est que d'une part, l'application directe de ce concept dans les recensements de la population de la région pourrait être très difficile. D'autre part, les besoins des décideurs politiques de la région ne cadrent pas exactement avec ce concept, car la préoccupation prévalente est plus tournée vers le handicap que les incapacités dans le fonctionnement humain. Il a également été noté que la collecte de données sur ce sujet dans la région est problématique car les répondants peuvent ne pas vouloir révéler leurs incapacités à des étrangers. En conséquence, il a été demandé à la division des statistiques des Nations Unies de prolonger les travaux en ce domaine, avec le Groupe de Washington, afin de fournir plus de conseils techniques pour le recueil d'information dans un recensement de population. De plus, les participants ont souhaité qu'une réunion régionale soit organisée pour discuter de la façon d'améliorer la mise en œuvre des recommandations et la comparabilité des données dans la région.

73. De même, des directives techniques plus précises sont demandées sur la mise en œuvre et la mesure de plusieurs autres sujets comme la famille nucléaire, la littéracie et la disponibilité de dispositifs technologiques d'information et de communication (TIC). Concernant ce dernier, il convient de préciser s'il s'agit de mesurer la disponibilité de tels dispositifs ou leur possession et si l'unité à prendre en compte est la personne ou le ménage afin d'assurer la comparabilité au sein des pays de la région.

74. L'atelier a mis en évidence que la précision des données pourrait être médiocre pour certains sujets fondamentaux, comme le nombre de décès au cours des 12 derniers mois, et la date de naissance du dernier enfant né vivant qui n'est généralement pas demandé dans les recensements de la région. Ces défauts de qualité des données résultent d'effets bien connus, comme le faible niveau de littéracie de la population, la difficulté à se remémorer des événements, mais aussi de considérations culturelles. L'atelier a encore souligné le besoin d'introduire ces sujets dans les questionnaires du recensement dans

les pays qui ne disposent pas d'un système d'enregistrement et de statistiques de l'état civil, et pour qui le recensement constitue l'unique source de données de mortalité et de fécondité. Ces pays devraient aussi développer des filtres pour mieux identifier la mortalité maternelle et en fournir une mesure directe. Pour les pays qui disposent d'un système d'enregistrement de l'état civil et de statistiques correspondantes, il ne serait pas nécessaire d'introduire ces questions dans le questionnaire de recensement, dès lors qu'il est possible de produire les tabulations recommandées à partir d'autres sources fiables.

75. Au-delà des sujets fondamentaux présentés dans les *Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et des Logements* des Nations Unies, l'atelier a identifié plusieurs autres sujets d'intérêt pour toute l'Afrique, comme la mortalité des parents, la travail des enfants et la pauvreté non-monnaire. L'atelier a recommandé que ces sujets soient examinés lors du prochain symposium sur le développement statistique en Afrique prévu pour janvier 2007, afin de se doter d'une ligne de conduite dans la région.

76. Etant donné l'importance de recensement dans la région pour produire la majeure partie des statistiques utilisées pour l'élaboration de politiques et le suivi de la situation socio-économique de la population, l'atelier a ressenti la nécessité d'identifier les sujets pouvant être utilisés pour le suivi des Objectifs de Développement du Millénaire (ODD).

77. L'atelier a conclu que certains des concepts présents dans les tabulations recommandées seraient difficiles à mettre en œuvre. Les concepts de secteur urbain et rural sont considérés comme potentiellement délicats pour les comparaisons régionales et internationales. De même, le concept de localité varie d'un pays à l'autre ; c'est pourquoi il y a une pression considérable pour disposer d'une tabulation du recensement à ces niveaux. L'atelier a conclu qu'il y a un besoin de fournir des explications détaillées de ces concepts. Par ailleurs, les participants ont mis en évidence le besoin de disposer de tabulations recommandées mettant en relation la population et les conditions de logement dans un même tableau.

78. Les participants ont appelé à une plus grande utilisation des données collectées, spécialement au niveau communautaire

K. Défis et solutions pratiques pour le Programme mondial 2010 de recensement de la population et des logements

79. Les participants ont mis en évidence le fort turnover du personnel et le manque de mémoire institutionnelle comme des contraintes potentielles pour la conduite des prochains recensements. Il a été recommandé que les offices nationaux de statistiques s'efforcent de mettre en place des actions d'incitations équitables et de valorisation de carrière afin d'améliorer la stabilité du personnel compétent.

80. Renforcer et accroître les capacités nationales à conduire des recensements de la population et des logements est essentiel, et passe par la formation continue des statisticiens, par l'éducation du public, des décideurs politiques, des étudiants et des chercheurs.

81. Dans cette perspective, l'atelier a identifié certains points faibles devant faire l'objet de travaux complémentaires :

a. Planning et organisation

82. L'atelier a conclu que, tout d'abord, le recensement de la population et des logements est un sujet d'intérêt national et conçu pour satisfaire les besoins nationaux de données objectives sur lesquelles

appuyer des décisions politiques. En conséquence, les gouvernements devraient s'engager eux-mêmes à rechercher des fonds afin d'assurer le succès de cette opération. Les responsables de recensements doivent toutefois préciser leurs besoins de financement très tôt. Un autre point important est d'inclure le recensement dans la stratégie de développement des capacités statistiques nationales.

83. L'atelier a recommandé fortement que les recensements de la population et des logements soient conduits par les autorités statistiques nationales plutôt que de créer des bureaux *ad hoc* pour cette opération d'envergure.

84. L'atelier a également conclu au lien direct entre les actions de promotion et de communication et le succès du recensement. A cet égard, il est essentiel de démarrer le processus de sensibilisation du public le plus tôt possible afin de maintenir la participation du public à un haut niveau tout au long de l'opération, y compris jusqu'à la diffusion des résultats.

85. L'atelier a recommandé qu'une attention particulière soit accordée à la documentation de toutes les phases du recensement étant donné son importance tant pour l'opération actuelle que pour les prochaines réalisations. Il a demandé à la division des statistiques des Nations Unies d'explorer les possibilités de fournir plus de directives techniques en la matière.

86. Pour la prochaine tournée de recensements, il y a un besoin évident de développer des stratégies concernant la cartographie de recensement, compte tenu des développements technologiques rapides en ce domaine, comme l'utilisation des systèmes d'information géographiques (SIG). De plus, concernant la préparation des cartes de collecte et de la délimitation des aires de recensement, l'atelier a noté les possibilités offertes par l'utilisation du positionnement global par satellite (GPS). En conséquence, l'atelier a conclu que les pays doivent évaluer la faisabilité d'utiliser ces techniques dans la préparation de leur recensement, et demandé à la division des statistiques des Nations Unies de fournir des directives et des bonnes pratiques, suivies d'ateliers.

87. L'atelier a noté la possibilité de combiner les enquêtes post censitaires (EPS) avec certains modules spécifiques, comme la mortalité maternelle, les incapacités et les handicaps, la fécondité et la mortalité. Toutefois, ces approches requièrent d'être testées avant d'être mises en œuvre, sachant que le but principal d'une enquête post censitaire reste l'évaluation de la couverture du recensement.

88. S'agissant des enquêtes pilotes, l'atelier a noté que bien souvent, elles sont conduites trop peu de temps avant le recensement lui-même, et donc n'ont que peu d'impact. Il a également été noté que l'enquête pilote doit être conduite dans les mêmes conditions que le recensement. Les participants ont conclu qu'il faut utiliser complètement cette opération et que les données collectées par l'enquête pilote doivent faire l'objet du même processus d'analyse que les résultats finaux.

89. Les participants ont recommandé que les capacités institutionnelles des instituts nationaux de statistique soient renforcées :

1. en leur fixant un plan stratégique de développement des statistiques,
2. en créant un statut particulier pour leur personnel avec des opportunités de carrière attractives et des possibilités de formation professionnelle.

b. Opérations de terrain

90. En matière de formation du personnel de terrain, les participants ont découragé l'utilisation de la méthode en cascade car elle est jugée susceptible d'affecter la qualité de la formation.

91. La partie la plus sensible des opérations de terrain est le recrutement et la formation des agents

recenseurs. L'atelier a conclu que des efforts spéciaux devaient être entrepris en ce domaine pour assurer la qualité du recrutement et de la formation, comme par exemple la négociation avec le gouvernement s'il est envisagé de recourir à des agents de l'administration, et la consultation des syndicats et des organisations non gouvernementales, et de s'assurer que les contrats des agents recenseurs sont établis suffisamment avant la collecte.

92. L'atelier a mis en évidence le fait que des circonstances particulières pourraient obérer le succès des opérations de terrain du prochain recensement dans certains pays (sécurité du personnel de collecte, accès à certaines zones éloignées). Dans ce cas, il conviendrait d'utiliser différentes approches comme requérir le soutien des autorités locales et la concertation avec les représentants locaux.

c. Exploitation des données

93. L'atelier a conclu que la lecture optique comme mode de saisie ne peut être recommandée universellement car les expériences dans la région sont diverses en termes d'efficacité et de coût. L'atelier a recommandé que si un office national de statistique envisage de recourir à cette technique, il prenne en considération les prérequis que sont la qualité du papier, les modes de transport et les conditions climatiques, le mode actuel de remplissage des questionnaires et le volume total de questionnaires à saisir.

d. Analyse et diffusion

94. Pour la prochaine tournée de recensements, l'atelier a conclu qu'une attention particulière devait être portée à la diffusion des données et à leur analyse. Lors des recensements précédents, ces deux phases se sont avérées déficientes dans un certain nombre de pays comme leur planification n'avait pas été intégrée dès le début à la planification générale du recensement. L'atelier a recommandé qu'elles soient prises en compte très en amont. Les participants ont également appelé la division des statistiques des Nations Unies à explorer la possibilité de fournir plus de références techniques pour la diffusion des données tenant compte des récents développements en ce domaine.

95. L'atelier a conclu que la première chose à faire pour développer un plan pour la diffusion des données du recensement était d'engager en temps utile un dialogue approfondi avec les utilisateurs de ces données. A cet égard, il est nécessaire de démarrer très tôt en impliquant les parties prenantes dans le processus et en organisant pour les utilisateurs des actions de formation à l'utilisation des données du recensement.

96. Il a aussi été mentionné que, souvent, la diffusion des résultats vers la population est insuffisante, et donc les enquêtés eux-mêmes ne voient pas les résultats tirés des informations qu'ils ont fourni. Il a été recommandé pour surmonter cela que les offices de recensement impliquent les leaders d'opinion dans la planification de la diffusion des résultats et aussi de publier des résultats sous une forme simple et accessible.

L. Coopération régionale pour le Programme global 2010

97. L'atelier a conclu qu'il y a de nombreuses voies d'amélioration de la coopération régionale dans la préparation de la prochaine tournée de recensement, comme des ateliers au niveau sub-régional, des échanges de personnel, la fourniture d'assistance dans les domaines d'expertise nécessaires, spécialement pour les pays émergents de circonstances difficiles, et notamment via les organisations statistiques régionales et sub-régionales. En conséquence, l'atelier a réitéré la demande vis-à-vis de toutes les organisations, en particulier la division des statistiques des Nations Unies, le FNUAP et d'autres organisations internationales, régionales et sub-régionales de continuer à soutenir ces échanges dans le futur.

98. Dans ce contexte de développement des processus de coopération régionale et sub-régionale, l'atelier s'est réjoui de la re-création au sein de la Commission économique pour l'Afrique, après près d'une décennie, d'une composante statistique, le Centre africain pour les statistiques. L'atelier a exprimé l'espoir que le centre soit rapidement doté de personnel et des moyens nécessaires afin qu'il puisse devenir l'un des piliers de la coopération régionale.

99. L'atelier a enfin noté qu'il y a place pour améliorer la coordination des partenaires extérieurs s'agissant des activités liées aux recensements de la population et des logements, tout en soulignant la difficulté de mise en œuvre, compte tenu du nombre de partenaires et d'arrangements bilatéraux.

Annexe 1. Rapports des pays

Benin

IMPORTANCE DES PRINCIPES ET RECOMMANDATIONS DE LA PREMIERE REVISION DES NATIONS UNIES SUR LE RGPH3 DU BENIN DE FEVRIER 2002

*Par Hippolyte Mahussi TOGONOU, Directeur des Etudes Démographiques
Bruno Magloire NOUATIN, Chef Service Etat et Perspective de Population à la DED*

Face à la difficulté de mobiliser les ressources financières et humaines pour la réalisation d'un RGPH dans un environnement où la pauvreté gagne de plus en plus de terrain, le Bénin à travers l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a utilisé les principes et recommandations adoptés par les Nations Unies concernant les Recensements de la population et de l'Habitation dont l'objectif est de rendre les produits du recensement comme une réponses aux besoins des programmes de développement et à moindre coût, notamment lors du dernier recensement général du Bénin de février 2002 notamment :

- ☞ La mobilisation des ressources humaines disponibles qui ont l'expérience du dernier recensement de février 1992 et des jeunes démographes sortie des écoles spécialisées. Ce qui a eu comme avantage le fait d'avoir peu fait appel aux assistances extérieures : Le Directeur technique du RGPH2, le méthodologique du RGPH2, le chef service analyse du RGPH2, le chef cartographe du RGPH2, 2 autres démographes en service à l'INSAE en 1992 et 2 jeunes démographes recrutés en 1998 et 1 économètre spécialiste de l'analyse de la pauvreté (PhD en économétrie).
- ☞ Réalisation des missions exploratoires de cartographie pour avoir les cartes actualisées des communes surtout des cartes des zones nouvellement loties en novembre et décembre 1999. Généralement, les cartes obtenues correspondent plus au schéma directeur qu'à la réalité. Au cours de ces missions, il a été presque impossible d'avoir accès aux cartes qui soient en conformité avec la réalité du terrain ;
- ☞ Au lendemain de la prise du décret instituant le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation en septembre 1999, l'organe en charge du RGPH3 (INSAE), a organisé dès juin 2000 après l'élaboration du questionnaire ménage préliminaire deux ateliers de déclaration des besoins des différents partenaires au développement dont le premier en février 2000 avec les partenaires étrangers au développement (UNFPA, UNDP, UNICEF, etc.) et le second en mars 2000 avec les partenaires nationaux (tous les ministères, les syndicats, les entreprises privées et publiques, etc.). Ce qui a permis d'avoir la première version du questionnaire ménage qui a fait l'objet du recensement pilote en juillet 2001. Ces ateliers ont permis de s'appesantir sur le travail des enfants (on a ramené l'âge de l'activité économique de 10 ans à 6 ans), l'activité du secteur informel, l'estimation de la possession de titre foncier, l'importance de l'enterrement des décès à domicile et l'approfondissement de l'estimation de la mortalité maternelle ;
- ☞ Le démarrage du plan d'analyse des données du RGPH3 avec la participation de deux (2) cadres béninois à l'atelier régional sur l'analyse et l'utilisation des données du RGPH organisé par l'EAT à Dakar en Mai-Avril 1999. Au retour de cet atelier, il a été mis en place une équipe pluridisciplinaire pour l'approfondissement de l'analyse des données du RGPH dont l'objectif est de ressortir les besoins exprimés par les différents partenaires au développement tant nationaux qu'internationaux (deux atelier de finalisation du plan d'analyse en juin et juillet 2000 avec l'assistance de l'équipe de l'EAT en juin 2000 à l'hôtel Royal d'Allada). De plus au cours de ces ateliers des nouveaux thèmes ont connu le jour comme l'étude des enfants au Bénin, des femmes au Bénin, des personnes âgées, des personnes handicapées, de la pauvreté au Bénin et l'élaboration de l'atlas démographique. Pour chaque thème, en dehors du plan d'analyse, la liste et les maquettes des tableaux ont été élaborées.

- ☞ Réalisation de la cartographie censitaire de mai à novembre 2001 avec la prise des coordonnées géo référenciées des villages pour le positionnement des villages sur la carte du Bénin et le recensement des équipements sociocommunautaires existant des les localités (écoles, centre de santé, les points d'eau, etc.) avec l'assistance technique nationale d'un consultant national en cartographie et ayant participé au RGPH2. Ces données ont servi à l'élaboration de l'atlas démographique ;
- ☞ Publication des données. A ce niveau des innovations ont été apportées aux publications avec l'utilisation des NTIC, notamment la création des CD Rom, le site INSAE pour la vulgarisation des données, les publications sur papiers rendus plus attractifs, le rapport général
- ☞ Dissémination des résultats a connu une amélioration en procédant à des séries de dissémination comme suit :
 - 1) La dissémination des résultats aux membres du Gouvernement en décembre 2003 ;
 - 2) La dissémination aux partenaires au développement ;
 - 3) La dissémination aux organes de presses ;
 - 4) La dissémination aux institutions de l'état : la Cour Suprême, au Conseil Economique et Social. Seule L'Assemblée Nationale qui n'a pu trouver un créneau dans leur programme ;
 - 5) Les disséminations départementales : 8 départements sur 12 ont été couverts ;

La conclusion qui se dégage de la prise en compte des principes et recommandations concernant les RGPH de 2000 a permis (1) de rapprocher le recensement de la population et de l'habitation de la population en général, (2) de créer une structure pérenne de réalisation du RGPH qui est le Direction des Etudes Démographiques et (3) de mettre en place une base de sondage fiable et actuelle qui a permis de réaliser depuis 1992 les enquêtes QUIBB en 2003 et l'Enquête Modulaire Intégrée Sur les Conditions de Vie des Ménages, sur la Santé des Mères et des Enfants qui est un couplage de l'EDSB et de l'Enquête sur la Pauvreté (une forme réduite de l'EBC) en 2006.

LE MANAGEMENT DU TROISIEME RECENSEMENT DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DU BENIN

Le 3è Recensement Général de la Population et de l'Habitation s'est appuyé sur les leçons pertinentes des anciens recensements et de la synthèse des travaux préparatoires : cartographie, enquête pilote, enquête post-censitaire pilote, sensibilisation. Par ailleurs, l'INSAE a publié dans un délai record (22 mois) les principaux résultats du RGPH3. Ces résultats sont sous forme documentaire, de CD-ROM et d'Internet. Ils ont été présentés déjà au Gouvernement, aux Partenaires au développement, à la Presse et à la Cour Suprême. Leur dissémination s'est fait auprès des utilisateurs aussi étendu que prévue conformément au plan de dissémination de l'INSAE

I CADRE INSTITUTIONNEL

L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) est un établissement public à caractère scientifique et technique sous tutelle du Ministère en charge de la Statistique mais doté de la personnalité morale et d'une autonomie administrative et financière. Les statuts de l'INSAE approuvés par le Décret n° 97-168 du 7 avril 1997 stipulent à l'article 4, alinéa 2 que l'INSAE est notamment chargé de rassembler, exploiter et analyser les données statistiques provenant des enquêtes par sondage, des recensements, des statistiques courantes et d'autres sources en vue d'une meilleure connaissance de la situation démographique, économique, financière et sociale de la République du Bénin.

Par le décret n°99-459 du 22 septembre 1999, le gouvernement béninois a retenu d'organiser le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3). Ce décret stipule en son article 4 que la

préparation et le contrôle du RGPH3 seront assurés par le **Comité National du Recensement (CNR)**. Les **Comités Départementaux du Recensement** sont des structures décentralisées du Comité National du Recensement. Ils interviennent essentiellement au niveau de la sensibilisation. Ces comités sont techniquement soutenus par le Directeur Départemental du Plan qui, pour la circonstance reçoit des instructions et rend compte à la Direction Générale de l'INSAE.

II ACTIVITES DU RGPH3

La cartographie censitaire vise i) à fournir les limites du découpage administratif ainsi que les positions de toutes les localités habitées ; ii) à découper le territoire national en secteurs et zones de dénombrement, et à estimer l'effectif de la population en vue de planifier et de faciliter le travail du dénombrement. Elle a débouché sur un support topographique de 7352 zones de dénombrement pour l'ensemble du territoire national.

Le recensement pilote a consisté à dénombrer la population à une échelle réduite pour tester l'adéquation de tous les documents techniques et des stratégies de traitement y afférents.

Le dénombrement général a permis de dénombrer 6769 614 habitants sur toute l'étendue du territoire national et la saisie de leurs caractéristiques individuelles et collectives.

L'enquête post-censitaire a permis d'apprécier la couverture du dénombrement général et la qualité de certaines variables de structure par l'appariement des informations avec celles de l'enquête réalisée dans les zones échantillons. Le taux national de couverture du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de février 2002 est de 96,2% contre 95,8% au Deuxième, celui de février 1992. La couverture varie par strate. Les taux de couverture les plus élevés sont obtenus dans les strates rurales (97,8 % pour la strate rurale à faible croissance et 97,3% pour la strate rurale à forte croissance). C'est dans Cotonou et dans les autres villes qu'on a enregistré les taux de couverture les plus faibles (respectivement 94% et 95,6%).

Les travaux de Recensement ont pris fin avec une série d'activités (traitement des données collectées, analyse thématique, publication, dissémination des résultats).

La saisie des questionnaires du RGPH3 s'est poursuivie jusqu'en Avril 2003. **Les travaux d'apurement** et de stabilisation de la base de donnée ont aussitôt démarré et ont conduit à la production des tableaux généraux et des tableaux relatifs aux différents thèmes d'analyse. Les analyses ont duré trois mois (mai à juillet 2003).

Le séminaire d'analyse des résultats, organisé à Ouidah du 04 au 18 Août 2003, a marqué l'aboutissement heureux de cette importante entreprise qui constitue le socle de tout programme de développement. Une équipe pluridisciplinaire de cadres nationaux, assistée d'un Conseiller Régional d'Appui Technique de l'UNFPA basé à Dakar a finalisé les travaux du recensement par une analyse thématique détaillée.

A travers ce recensement le Bénin dispose désormais de deux bases de données :

- Une base de données cartographiques sur les infrastructures communautaires
- Une base de données sur la population

Les premières analyses thématiques sont basées sur plusieurs thèmes importants :

- (1) Structure par sexe et âge de la population au Bénin ;
- (2) Répartition spatiale ;
- (3) Caractéristiques socioculturelles ;
- (4) Caractéristiques économiques ;
- (5) Fécondité ;

(6) Mortalité ; (7) Etat matrimonial et nuptialité; (8) Conditions de vie et d'habitation des ménages; (9) Projections démographiques et étude prospective sur la demande sociale d'éducation et de santé; (10) Femmes au Bénin ; (11) Enfants au Bénin ; (12) Personnes handicapées au Bénin ; (13) Personnes âgées au Bénin; (14) Instruction, fréquentation scolaire et déterminants familiaux de la scolarisation ; (14) Pauvreté au Bénin.

Ces thèmes ont été regroupés en six tomes :

- (1) Répartition spatiale, Structure par sexe et âge et Migration de la population ;
- (2) Dynamique de la population ; (3) Caractéristiques socio-culturelles et économiques ;
- (4) Ménages, Conditions et pauvreté ; (5) Caractéristiques des personnes vulnérables ;
- (5) Perspective démographique et études prospectives de la demande sociale

Le RGPH3 a permis de disposer d'autres produits : Atlas démographiques, analyses départementales et projections départementales. Par ailleurs des études approfondies y sont envisagées.

Les résultats de ce recensement permettent aujourd'hui de conclure que les objectifs fixés ont été largement atteints. Il ne reste qu'à les traduire en décisions pour une réorientation de notre politique de développement.

III DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées sont nombreuses et multiples. On peut citer entre autres selon les étapes du recensement:

Recensement pilote :

Certaines cartes de ZD étaient illisibles et des ZD mal délimitées. Des localités ont disparu tandis que d'autres sont nées. Toutes ces ZD ont subi une révision cartographique avant le dénombrement.

Les difficultés rencontrées au niveau de la sensibilisation ont trait non seulement au financement de cette activité mais également au comportement de certains acteurs, notamment les réticences de certaines autorités locales (les Maires et les Chefs de quartier) et qui estiment qu'ils sont très peu motivés.

Formation des agents recenseurs et chefs d'équipe

Les agents sous contrat ou permanents de l'Etat notamment les enseignants qui ont abandonné les élèves pour prendre part au recensement ont été rapidement identifiés et rappelés à l'ordre par les responsables de la Circonscription Scolaire puis remplacés. Il en est de même pour les élèves. Le niveau d'instruction des agents recenseurs recrutés dans certaines zones du pays a été la plus grande difficulté de cette formation. **Mais la multiplication d'exercices pratiques et des devoirs de maison ont permis à ces agents d'avoir le niveau requis avant le démarrage des travaux de terrain.**

Dénombrement général

Certaines populations des localités du Bénin situées à la frontière avec la Burkina Faso n'ont pas pu être recensées. En effet, les habitants de certaines localités prétextant ne pas reconnaître l'administration béninoise ont refusé de se faire recenser malgré toutes les interventions des autorités politico-administratives.

Traitement des données

Les problèmes d'ordre logistique étaient les plus cruciaux et avaient eu des effets sur les échéances initialement prévues pour le traitement.

IV DISSEMINATION DES RESULTATS

Dans le cadre de la vulgarisation des résultats du RGPH3, les disséminations sont organisées autour de dix (10) grandes activités :

Dissémination au niveau du personnel de l'INSAE ;

Dissémination au niveau des membres du Gouvernement ;

Dissémination au niveau des partenaires au développement ;

Dissémination au niveau des organes de presse ;
Dissémination au niveau des députés de l'Assemblée Nationale ;
Dissémination au niveau des membres des autres institutions (Conseil Economique et Social, Cour Constitutionnel, Haute Autorité de l'Audio et de la Communication, Cour Suprême, Haute Cour de la Justice) ;
Dissémination au niveau des 12 départements ;
Disséminations sectorielles.

V AUTRE EXPLOITATION DES RESULTATS DU RGPH3

Mise en place de base de données au niveau des Communes: Système d'Information Communal (SIC)

VI PAR RAPPORT AU PROCHAIN RECENSEMENT

Pour le prochain recensement du Bénin en 2012, la méthodologie à observer ne sera pas différente globalement, **a priori**, de celle observée en 2002, tant dans la forme conceptuelle que dans la partie exploitation des résultats.

Burkina Faso

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DU DÉVELOPPEMENT**

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

BURKINA FASO

Unité – Progrès -Justice

**Atelier des Nations Unies sur le Programme Mondial 2010
concernant les Recensements de la population et de l'habitation**



**QUATRIEME RECENSEMENT
GENERAL DE LA POPULATION ET
DE L'HABITATION (RGPH) 2006 DU
BURKINA FASO**

Bamako, Mali, 6 – 9 Novembre 2006

Présentateur : Hamissou KANO,
Directeur de la démographie

Directeur technique du recensement

INTRODUCTION

Le suivi et l'évaluation des engagements internationaux et nationaux pour le développement, notamment du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté du Burkina, exigent l'élaboration d'indicateurs sur la base de données fiables.

Le recensement général de la population et de l'habitation s'avère être la seule opération de collecte de données pouvant fournir des informations fiables, exhaustives, actualisées et désagrégées au niveau le plus fin.

C'est au regard de cette importante fonction du recensement que le Burkina Faso a entrepris d'organiser le 4^{ème} recensement de sa population prévu pour décembre 2006, conformément à l'échéance décennale recommandée par les Nations Unies pour ce type d'opération. Ce recensement fait suite à ceux de 1975, 1985 et 1996.

1. OBJECTIFS DU RGPH 2006

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006) dont l'objectif global est de fournir une meilleure connaissance de la situation démographique du pays et de sa dynamique afin de favoriser l'intégration des variables démographiques dans la gestion de l'économie et du développement du Burkina Faso permettra :

- Connaître l'effectif global de la population, sa structure par sexe et par âge et sa répartition spatiale selon les différentes unités administratives et le milieu de résidence ainsi que son évolution;
- Avoir une meilleure connaissance des caractéristiques démographiques, socio-économiques et culturelles de la population et de ses sous composantes ;
- Déterminer les niveaux et tendances de la fécondité, de la mortalité et de la migration ainsi que l'accroissement naturel et global de la population ;
- Mettre à jour la base de sondage nationale en vue de la réalisation des enquêtes ultérieures ;
- Connaître les caractéristiques des ménages et de leurs caractéristiques d'habitation ;
- Contribuer à la connaissance de l'évolution future de la population ;
- Renforcer les capacités nationales dans la planification, la collecte, le traitement, l'analyse des données et la dissémination des résultats.

2. ACTIVITES PREPARATOIRES

Les activités préparatoires occupent une grande importance dans l'exécution d'une opération de recensement. La préparation comprend les aspects administratifs (base légale et structures de l'administration et de la gestion du recensement, moyens matériels et financiers) et l'organisation technique (méthodologie du recensement et son application). Concernant le RGPH de 2006 du Burkina, les principales activités préparatoires déjà réalisées pour le recensement sont :

Dispositif organisationnel et plaidoyer

- la signature du décret portant organisation du RGPH 2006 le 19 juillet 2005 ;
- La création de comités techniques (Finances et Gestion, cartographie censitaire, méthode et organisation, traitement des données, Analyse, synthèse et publication, Communication, Reprographie et Diffusion) pour opérationnaliser les activités du RGPH 2006.
- l'organisation de l'atelier de sensibilisation des partenaires techniques et financiers sur le Schéma Directeur de la Statistique (SDS), le RGPH et le Recensement Agricole (RGA) le 16 juin 2005 et février 2006;
- élaboration du document de projet de recensement ;

Outils de collecte

- la tenue de l'atelier de consensus avec les utilisateurs des résultats du RGPH-2006 du 18 au 20 avril 2005;
- l'élaboration des manuels de cartographie, du questionnaire village et l'élaboration des outils de collecte du dénombrement prenant en compte le recensement agricole ;

Renforcement des capacités

- Le recrutement d'un conseiller technique principal du recensement avec l'appui de UNFPA en février 2006;
- la formation de deux (2) informaticiens en méthodologie et logiciel CSPro pour le traitement des recensements et enquêtes et la réalisation de voyages d'études sur l'organisation et la gestion du recensement (Niger, Ghana et Cameroun) en 2005 ;
- L'acquisition, de 120 micr-ordinateurs, de 6 photocopieuses de grande capacité et de 50 véhicules de la part de l'Etat. L'Etat a également débloqué près de 5 milliards dans le courant du mois octobre 2006 en prévision des formations et de la phase de dénombrement et la mise en place d'une régie financière chargée de gérer les fonds du RGPH 2006 dans l'optique de faciliter l'exécution des activités;

Traitement et analyse

- la définition de la méthode de traitement des données ;
- la définition des thèmes d'études prioritaires et du plan d'analyse du recensement ;

Sensibilisation

- Le recrutement d'un cabinet de communication ;
- et le lancement de la campagne de sensibilisation sous le parrainage du premier ministre le 5 octobre 2005. Ce cabinet travaille de concert avec le comité technique « communication et reprographie ».

Travaux de terrain préparatoires

- Exécution tardive des travaux de terrain de la cartographie avec le soutien financier du Projet de Développement du Système Statistique National (PDSSN) de mars à septembre 2006 pour raisons financières. La requête de financement adressée à l'Etat sur son exercice budgétaire 2005 à titre exceptionnel, pour les tournées cartographiques initialement prévues pour démarrer en novembre 2005, n'a finalement pas bénéficié d'une suite favorable. En vue de résorber le retard, le BCR a recruté du personnel additionnel (10 agents cartographes, 02 contrôleurs et 01 superviseur) en plus du personnel déjà formé en août et octobre 2005 (36 agents cartographes, 06 superviseurs et 12 contrôleurs). Les dossiers cartographiques des agents recenseurs sont en cours de constitution ;
- La mise en œuvre du recensement pilote du 21 mai au 4 juin 2006 sur les zones choisies de façon à représenter la diversité du pays a permis d'amender le dispositif prévu pour la phase de dénombrement général. Il s'agit, entres autres, des outils de collecte, du contrôle et de la supervision de la collecte, de la sensibilisation et de la logistique. Des mesures ont été prises dont la révision du format du questionnaire pour le rendre plus maniable par les agents recenseurs et une meilleure planification des formations en cascades ;

Formations

- L'organisation de la formation de premier niveau (cadres du BCR et délégués régionaux) du 09 au 20 octobre 2006 avec une attention particulière sur les insuffisances du recensement pilote, notamment la collecte, le contrôle et la supervision et celle du deuxième niveau (délégués provinciaux et communaux) du 30 octobre au 11 novembre 2006 ; La formation de troisième niveau (agents recenseurs se déroulera du 30 novembre au 4 décembre 2006) ;

3. DENOMBREMENT GENERAL DE LA POPULATION

Les travaux de terrain vont se dérouler du 09 au 23 décembre 2006 sur toute l'étendue du territoire national.

Le dénombrement mobilisera environ 2901 contrôleurs, 14 735 agents recenseurs, 571 délégués communaux, 45 délégués provinciaux et 13 délégués régionaux.

4. TRAITEMENT DES DONNEES

- Le calendrier du traitement des données est prévu pour janvier à décembre 2007 et recouvre le traitement des données du dénombrement et de l'enquête post-censitaire. Il tient compte aussi de la participation du service informatique à la formation des analystes en CSPRO et en production de certains tableaux, et enfin de la rédaction du rapport sur le traitement des données ;
- L'équipement nécessaire : l'équipement nécessaire a été défini dans le budget (matériel informatique et logiciels, salles et installations, fournitures...);
- Le personnel : 10 agents de vérification et d'archivage, 30 agents de dépouillement seront nécessaires pour la phase préparatoire du traitement, et 150 agents de codification, 180 agents de saisie, un coordonnateur, 6 superviseurs, 14 contrôleurs et archivistes sont prévus pour la phase traitement.

5. ANALYSE DES RESULTATS

Les travaux du comité technique analyse des résultats déjà évoquée ont permis d'identifier la liste des thèmes. Le plan de tabulation sera finalisé sur la période allant de septembre 2005 à janvier 2006.

L'analyse des résultats du RGPH est prévue pour la période allant de juillet 2008 à septembre 2009. Les travaux du comité technique ont également permis d'identifier les activités à mener, le nombre et le contenu des ateliers à organiser ainsi que le profil et le nombre des intervenants dans les travaux d'analyse. Les thèmes d'analyse se présentent ainsi qu'il suit :

1. Évaluation de la qualité des données du RGPH-2006 ;
2. Répartition spatiale de la population et structure par sexe et par âge de la population ;
3. Urbanisation ;
4. État matrimonial et nuptialité ;
5. Éducation : Scolarisation, instruction et alphabétisation;
6. Caractéristiques socioculturelles de la population ;
7. Caractéristiques économiques de la population ;
8. Fécondité ;
9. Mortalité ;
10. Migration ;
11. Ménages et caractéristiques de l'habitat ;
12. Situation socio-économique des personnes handicapées ;
13. Situation socio-économique des personnes âgées ;
14. Situation socio-économique des femmes;
15. Situation socio-économique des enfants et des jeunes ;
16. Perspectives et prospectives démographiques;
17. Mesure et cartographie de la pauvreté.

6. DISSEMINATION DES RESULTATS

Afin d'assurer une large diffusion des résultats du recensement auprès des utilisateurs potentiels les résultats du RGPH, il est prévu un séminaire national et des séminaires régionaux de diffusion des résultats, des interviews et communication dans les organes de presse, l'usage de CD-ROM, la création de page WEB à diffuser sur internet. Le budget y relatif tient compte des modalités de diffusion ci-dessus citées.

Dans le plan de diffusion, la présentation au public des résultats provisoires interviendra avant celle des résultats définitifs. Les activités de diffusion sont essentiellement programmées pour 2009.

Par ailleurs, pour répondre aux demandes spécifiques d'information de certains utilisateurs des données du RGPH sur certains sujets non traités dans les rapports du recensement, des modalités de production et/ou de cession de ces informations seront définies (requêtes, cession payante).

7. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DU RECENSEMENT

Le chronogramme des principales activités se présentent comme suit :

ACTIVITES	PERIODE DE REALISATION	ETAT DE REALISATION
Elaboration du document de projet	Juin 2005	Réalisé
Adoption du décret portant organisation du recensement	19 juillet 2005	Réalisé
Tenue de deux réunions de sensibilisation et de plaidoyer sur le recensement avec les PTF	Juin 2005 et février 2006	Réalisé
Mise en place des organes du recensement	Août 2005 à septembre 2006	Réalisé
Elaboration des outils de collecte	Janvier-mars 2006	Réalisé
Cartographie	Fin mars à septembre 2006	réalisé
Recensement pilote	21 juin-4 mai 2006	réalisé
Finalisation des outils de collecte	Septembre 2006	réalisé
Dénombrement	9-23 décembre 2006	A venir
Enquête post censitaire	Janvier-Février 2007	A venir
Traitement des données	Janvier à décembre 2007	A venir
Publication des résultats provisoires	Mars à avril 2007	A venir
Analyse des résultats et rédaction des rapports thématiques	Janvier –juillet 2008	A venir
Publication des résultats définitifs	Mai 2008	A venir
Séminaire national de dissémination des résultats du RGPH-2006	Novembre 2008	A venir
Elaboration des monographies régionales	Avril-juin 2009	A venir
Confection de l'atlas géo-démographique	Avril-juin 2009	A venir
Rédaction du rapport général sur le recensement	Août-septembre 2009	A venir
Séminaires régionaux de dissémination des résultats du RGPH-2006	Juin-Aout 2009	A venir

8. BUDGET DU RECENSEMENT

Le tableau suivant répartit le budget du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 par source de financement.

SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT ATTENDU EN FCFA	POURCENTAGE (%)
État	5 341 441 000	71
PDSSN (Projet de développement du système statistique national)	733 628 000	9,6
Système des Nations Unies (PNUD, UNFPA, UNICEF, FAO)	500 000 000	6,5
Danemark	86 000 000	1,1
Besoins de financement	901 091 148	11,8
TOTAL	7 652 160 148	100,0

L'Etat reste le principal bailleur de fonds du RGPH 2006. A ce jour, il reste un gap de financement de l'ordre de 900 millions comme l'indique le tableau ci-dessus. Toutefois, en attendant que le gap financier soit comblé, les activités du recensement suivent leur cours. A ce sujet, une table ronde sera de nouveau tenue avec les partenaires au développement.

9. DIFFICULTES

- Retard accusé dans le financement des activités et lourdeurs dans l'exécution financière des activités ont influé négativement sur le calendrier prévisionnel de l'opération de façon générale et plus particulièrement sur celui de la cartographie ; la cartographie prévue pour novembre 2005 a finalement démarré en mars 2006; la mise en place de la régie financière répond aux besoins de faciliter l'exécution financière des activités ;
- le retard accusé dans les activités préparatoires, notamment l'élaboration du document de projet qui devait être disponible dès mars 2004 pour la mobilisation à temps des ressources nécessaires ;

CONCLUSION

L'importance et la nécessité du recensement général de la population et de l'habitation sont telles que l'on ne peut faire l'économie de cette activité, capitale pour la définition et le suivi des plans et programmes de développement dans tous les secteurs de la vie socio-économique du Burkina Faso.

Les bailleurs de fonds du quatrième recensement général de la population et de l'habitation de 2006 ont marqué leur intérêt à cette opération. L'Etat burkinabé s'est illustré en donnant la plus grande contribution à cette opération. Cet intérêt doit être soutenu afin que le gap de financement soit comblé.

Cameroun

Informations de fond demandées aux pays (Contribution du Cameroun)

A- Documents élaborés

Le Bureau des recensements et des études de population a été créé en 2001 par Décret Présidentiel. Dès lors les activités y référentes ont commencé avec la réflexion sur les premiers documents techniques. Au jour d'aujourd'hui, les documents techniques suivantes ont été élaborés :

- le manuel de l'agent topographe ;
- le rapport d'exécution de la cartographie pré censitaire ;
- le document d'exploitation des données communautaires ;
- les questionnaires ménage ordinaire ;
- le manuel de l'agent recenseur ;
- le manuel du contrôleur ;
- les documents relatifs aux nomenclatures ;

Pour les activités post- censitaires :

- les plans de tabulation ont été élaborés par domaine d'analyse.

B- Méthodologie du recensement

Au départ, les activités préparatoires devaient tenir compte des nouvelles techniques utilisées ailleurs, telles que le GPS pour la réalisation de la cartographie, la lecture optique des questionnaires, qui en fait devait diminuer les délais d'exploitations. Le GPS a été bel et bien utilisé pour réaliser la cartographie, cependant, les experts de l'UNFPA et du Bureau central n'ont pas pu s'accorder sur cette nouvelle technique d'exploitation. Par conséquent, les questionnaires et les machines achetées pour l'exploitation ont affecté encore plus le budget initialement prévu et occasionné d'énormes retards dans la programmation.

Compte tenu du volume de la version préliminaire de Principes et recommandations concernant les Recensements de la population et de l'habitation, 2^{ème} révision, nous n'avons pas pu l'ouvrir et donc l'exploiter. Par conséquent, il a été difficile pour nous donner avec certitude les aspects qui ont été intégrés au 3^{ème} RGPH du Cameroun. Néanmoins, nous osons croire que les différents Experts qui ont assisté le Cameroun, ont dû prendre en compte certains aspects des ces principes pour améliorer la qualité de l'opération.

Difficultés liées au 3^{ème} RGPH du Cameroun

Elles sont d'ordres financiers et techniques :

En ce qui concerne les difficultés financières, il y a eu un retard dans le déblocage des fonds de la partie camerounaise. En effet, le financement du 3^{ème} RGPH était tripartite ; budget d'investissement, public (BIP), fonds PPTe et financement UNFPA. L'on a connu d'énormes difficultés à débloquer le BIP de telle sorte que le principal Bailleurs de Fonds (UNFPA a traîné à débloquer sa côte part, cela explique en partie les retards enregistrés.

Quant aux difficultés techniques, elles sont liées en particulier à la cartographie. Il y a eu problème de cartographie dans certaines zones rurales, dues au fait qu'il avait été fixé au préalable un seuil de population par ZD. Les agents cartographes ont plus tenu compte à ce seuil au lieu des distances dans les zones sous peuplées comme l'Adamaoua, l'Est où une ZD était distante d'environ 30 km, ce qui n'était pas facile pendant le dénombrement, pour un agent recenseur.

Toutes ces difficultés ont entraîné un retard dans l'exécution de l'enquête post-censitaire, qui est allé de 15-30 jours à un an.

Projets pour le prochain recensement

L'on n'a pas encore entamé les réflexions dans ce sens, dans la mesure où le troisième RGPH est encore en cours. Il est à croire que les difficultés rencontrées actuellement vont être relevées pour servir de leçon au prochain RGPH.

**EXPERIENCE DU 3^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITAT (3^{ème} RGPH) DU CAMEROUN
(réalisé en novembre 2005)**

**Par
YOUANA Jean (BUCREP)
FOMO Marie Antoinette (INS)**

Du 11 au 30 novembre 2005, le Cameroun a réalisé le dénombrement principal relatif à son Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3^{ème} RGPH). En raison du contexte économique national encore difficile, cette opération intervient 18 ans après la réalisation du second recensement. Ainsi, 45 ans après son accession à l'indépendance, le Cameroun n'aura réalisé que trois recensements dont le premier, en avril 1976 et le second, en avril 1987. Or, d'après les recommandations des Nations Unies, chaque pays devrait organiser un recensement général de la population tous les dix ans de manière à disposer des données statistiques régulières sur l'état et la dynamique de sa population. Depuis le 2^{ème} RGPH, les données et les indicateurs disponibles proviennent des enquêtes spécifiques et des projections démographiques. Ce qui ne permet pas toujours l'élaboration des plans et programmes de développement efficaces en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et de lutter contre la pauvreté. Le 3^{ème} RGPH vient ainsi combler les attentes de plusieurs utilisateurs (planificateurs, ONG, collectivités locales et sociétés civiles...), grâce à la masse d'informations recueillies auprès des ménages.

LA CARTOGRAPHIE PRE-CENSITAIRE

La phase préparatoire de la cartographie pré-censitaire a pris fin en juin 2002, avec le déploiement des équipes sur le terrain. La phase de collecte a pris fin en avril 2003. le dénombrement principal du 3^{ème} RGPH était prévu pour 2003. il n'a finalement eu lieu qu'en novembre 2005. suite donc aux deux rapports du dénombrement principal, la cartographie s'est avérée vieille de deux ans et il a fallu l'actualiser dans toutes les grandes villes du pays, particulièrement dans les périphéries de ces villes. Ce qui n'a pas été sans conséquences majeures sur le coût initial du projet. L'actualisation de la cartographie a eu lieu en fin 2004.

L'objectif principal de la cartographie censitaire était de produire les cartes pour l'organisation du dénombrement et la collecte des données. En plus de cet objectif, la cartographie censitaire devait permettre la collecte d'un ensemble d'informations socio-économiques relatives aux villages et quartiers de ville, appelés données communautaires. La cartographie visait également l'illustration des résultats du dénombrement.

La particularité du 3^{ème} RGPH par rapport aux deux précédents est l'utilisation, par la cartographie des récepteurs de positionnement géographiques (GPS) et des logiciels de cartographie numérique MapInfo et ArcView.

L'utilisation de cette nouvelle technologie en matière de Système d'Informations Géographiques (SIG) a permis le positionnement (coordonnées géographiques : longitude et latitude) de tous les sites habités du Cameroun, des infrastructures routières, socio-culturelles, scolaires et sanitaires du pays, etc..

Les travaux cartographiques portaient sur les activités suivantes : (i) l'élaboration de la documentation de base ; (ii) le recrutement et la formation du personnel de terrain ; (iii) les travaux cartographiques de terrain ; (iv) la publication des cartes et graphiques ; (v) l'établissement du fichier national des localités ;

(vi) la production du rapport d'exécution de la cartographie.

1- Elaboration de la Documentation de Base

Elle avait pour objectifs : l'établissement de la liste préliminaire des localités, l'inventaire des cartes géographiques et topographiques existantes ; l'établissement des croquis et plans, l'élaboration des documents photographiques, l'acquisition de la carte scannée du Cameroun à l'échelle 1/250.000, la digitalisation des principaux éléments à partir des feuilles scannées de la carte d'échelle 1/250.000 (voies de communication, hydrographie, limites administratives et sites habités), l'établissement d'un répertoire de sites habités rangés selon les unités de commandement administratif (district, arrondissement, département, province) et les unités de commandement traditionnel.

Pour atteindre ces objectifs, il fallait commencer par l'inventaire de la documentation disponible à la Coordination Nationale, à l'Institut National de la Cartographie, à la Communauté Urbaine de Yaoundé, et de Douala et au Ministère de la Ville.

Des documents de formation tels que le Manuel de l'Agent Topographe ont également été élaborés.

2- Recrutement et Formation du Personnel de Terrain

Avant le démarrage des travaux de terrain, l'on a procédé au recrutement et à la formation des personnes aptes à mener les travaux topographiques. Après une étude de dossiers et un entretien de recrutement, quatre vingt six (86) diplômés des universités ont été appelés à suivre la formation des agents topographes organisée dans les locaux de la Coordination Nationale.

Au terme de cette formation, un test de sélection a été organisé, test à l'issue duquel soixante (60) candidats ont été retenus comme agents topographes.

Après la première évaluation, trente (30) personnes parmi les soixante retenues, ont été sélectionnées pour suivre une formation complémentaire leur permettant d'être des chefs de détachements. Cette deuxième formation avait pour objectif de rendre ce personnel apte, à assurer la gestion technique, administrative et financière des détachements constitués.

A l'issue des deux sessions de formation, vingt (20) détachements de topographie devaient être constitués. Chaque détachement était composé d'un chef de détachement, et de deux agents topographes. Il est à noter que, des trente chefs de détachements initialement formés, vingt seulement ont été des chefs de détachement, tandis que les dix autres sont restés de simples agents topographes qui, en cas de besoin, pouvaient être appelés en remplacement.

Une province était couverte par deux détachements. En plus des dix (10) provinces que compte le Cameroun, les métropoles de Douala et Yaoundé étaient considérées comme étant des provinces. Chaque détachement avait à sa disposition un véhicule tout terrain, un ordinateur portable et un GPS.

3- Travaux Cartographiques de Terrain

Les travaux cartographiques de terrain ont été effectués sur toute l'étendue du territoire, en milieu urbain comme en milieu rural.

Dans le secteur rural, on avait procédé au positionnement des localités, à la vérification des limites des unités administratives et traditionnelles, à la représentation des éléments naturels et artificiels, à la

vérification de la toponymie, à l'évaluation du nombre de ménages, au croquis des grandes localités, au remplissage du carnet de terrain, au remplissage du questionnaire village, à la délimitation des zones de dénombrement et au remplissage du cahier de récapitulation.

Dans le secteur urbain, les tâches assignées à cette opération étaient : le renseignement des photographies aériennes, les croquis, l'estimation de la population, le remplissage du carnet de terrain, le remplissage du questionnaire quartier urbain, la délimitation des zones de dénombrement, le remplissage du carnet de récapitulation.

4- Publication des Cartes et Graphiques Statistiques

Les cartes et graphiques publiés devaient présenter les aspects suivants : la distribution de la population, la qualité de la population et la publication d'un atlas.

5- Etablissement du Fichier National des Localités

A l'issue des opérations de terrain, l'exploitation des données collectées a permis l'établissement d'un fichier national des localités, dans lequel les localités sont regroupées par circonscription administrative.

6- Rapport d'Exécution de la Cartographie

Un rapport d'exécution de la cartographie a été rédigé et récapitule tous les travaux et tâches exécutés, de la conception du recensement à la publication des cartes. Il fait également mention des difficultés rencontrées lors de la réalisation des différentes phases de la cartographie.

RECENSEMENT PILOTE

Un recensement pilote a été réalisé et visait à tester tous les aspects du recensement proprement dit, à savoir :

- la cartographie : utilité, échelle, clarté des limites des zones de dénombrement ;
- les documents de collecte ;
- les techniques d'interview ;
- la codification et
- les procédures administratives.

Cette phase de l'opération s'est déroulée du 17 janvier au 02 février 2003.

Principe Général

Le principe était de simuler autant que possible les conditions du dénombrement. Le recensement pilote avait porté sur un échantillon de 12.000 personnes réparties en 8 zones pilotes tirées par choix raisonné. Une zone pilote était constituée de trois zones de dénombrement regroupées de manière contiguë pour former des zones d'équipe, ce qui fait un total de 24 zones de dénombrement.

Chaque individu devait être dénombré par interview directe au sein d'un ménage faisant partie de la zone pilote retenue, ce qui permet de déterminer le temps mis pour réaliser une interview dans un ménage.

Recrutement et Formation des Agents du Recensement Pilote

Les agents du recensement pilote devaient être de nationalité camerounaise, ayant moins de 45 ans et parlant la langue de leur zone de travail. Le niveau scolaire minimum requis était le baccalauréat. Chaque zone pilote était constituée de trois agents, d'un chef d'équipe et d'un superviseur. Au total, il y avait 24 agents recenseurs, 8 chefs d'équipe et 8 superviseurs. La formation s'était étendue sur deux semaines et portait sur les techniques de collecte à travers les documents de formation : le manuel de l'agent recenseur, le manuel du chef d'équipe et les documents techniques de collecte.

DENOMBREMENT

La phase censitaire regroupe quatre (4) opérations :

- la sensibilisation de la population ;
- la finalisation des documents techniques ;
- la formation du personnel de terrain ;
- la collecte proprement dite.

Sensibilisation de la Population

La sensibilisation visait à mobiliser toute la population autour du 3^{ème} RGPH. Elle s'était appuyée sur le premier acteur qui est le Chef de l'Etat, ensuite sur le Conseil National, le Comité Technique, la Coordination Nationale, les autorités administratives, les chefs traditionnels, les chefs religieux, les médias, le personnel du 3^{ème} RGPH, le personnel du BUCREP ainsi que toutes les potentialités physiques et intellectuelles capables d'apporter leur appui à l'opération. Elle visait la préparation psychologique de la population, en vue d'une adhésion totale.

Finalisation des Documents Techniques

Cette opération consistait d'une part, à revoir les cartes de recensement en tenant compte des difficultés rencontrées sur le terrain lors du recensement pilote (limites des ZD, problèmes d'interprétation des questions, etc...) ; et d'autre part, à vérifier le contenu des questionnaires ménages en fonction des problèmes soulevés par le recensement pilote.

Formation et Installation du Personnel de Collecte

Les principales activités à exécuter au cours de cette phase étaient la formation du personnel d'encadrement, la formation du personnel de terrain, et l'installation du personnel de terrain dans leurs zones d'action respectives.

Formation du Personnel d'Encadrement

Le personnel d'encadrement était constitué des cadres d'appui et des agents de maîtrise de la Coordination Nationale, des cadres de l'administration recrutés comme temporaires et qui, dans le cadre de cette opération, ont été retenus comme superviseurs et contrôleurs. Ce personnel devait suivre des formations de remise à niveau dispensées par les démographes de la Coordination Nationale.

Formation du Personnel de Terrain

Le personnel directement impliqué pour la collecte des données sur le terrain était composé des agents recenseurs et des chefs d'équipe. Ce personnel devait suivre une formation de 15 jours pour les agents recenseurs, plus 3 jours supplémentaires pour les chefs d'équipe. Les chefs lieux d'arrondissement ou de district devaient abriter ces sessions de formation.

Installation du Personnel de Terrain

Après avoir contacté les autorités administratives (sous-préfets) et traditionnelles (chefs de quartier/village, de localité/bloc), le chef d'équipe se devait de s'assurer des limites de sa zone d'équipe, d'installer ses agents à leurs postes de travail respectifs.

Chaque agent recenseur devait parcourir sa zone de travail pour en délimiter les contours selon la carte mise à sa disposition, évaluer l'ampleur du travail, signaler les ménages collectifs rencontrés, évaluer à priori la taille moyenne des ménages et numéroter les unités d'habitation. Il s'agissait de la phase de reconnaissance de la ZD et de la numérotation des structures et ménages.

Collecte Proprement Dite

Elle consistait à dénombrer des individus au sein des ménages par interview directe et à enregistrer les caractéristiques de l'habitat. Les agents recenseurs et chefs d'équipe ont été déployés dans toutes les circonscriptions administratives du pays pour réaliser les tâches relatives à la collecte.

L'agent recenseur s'occupait des ménages ordinaires tandis que le chef d'équipe organisait le recensement des ménages collectifs, nomades et SDFA. Par ailleurs, il vérifiait le travail fait par tous les agents sous sa responsabilité.

L'unité de base retenue pour la collecte était l'individu, repéré dans un ménage. La méthode de collecte des informations était l'interview directe. Il s'agissait, pour l'agent recenseur, de poser des questions au chef de ménage ou à son représentant et de porter ces informations dans le questionnaire adapté au type de ménage.

Tous les résidents (présents et absents) et visiteurs appartenant aux différents types de ménage étaient concernés par l'opération. N'étaient pas concernés, les membres du Corps Diplomatique et Consulaire.

L'enregistrement des informations collectées dans les questionnaires ménages se faisait au fur et à mesure que l'agent recenseur visitait les ménages. Le remplissage des documents techniques de collecte se faisait à la fin de la collecte (cahier de tournée de l'agent recenseur, fiche de récapitulation) de l'agent recenseur au superviseur, à partir d'un dépouillement préliminaire des questionnaires. Les questionnaires remplis étaient classés dans des cartons AVAMO prévus à cet effet.

Au cours du dénombrement, des contrôles d'exhaustivité et de couverture ont été effectués à tous les niveaux. A la fin des travaux, les dossiers ont été vérifiés et soigneusement rangés selon le niveau d'exécution et l'unité administrative, pour être ensuite réacheminés vers la Coordination Nationale.

L'ENQUETE POST-CENSITAIRE

Le dénombrement principal du 3^{ème} RGPH du Cameroun a eu lieu en novembre 2005. nous avons terminé le séminaire de remise à niveau des superviseurs de l'Enquête Post-Censitaire le 19 octobre 2006. La formation des agents enquêteurs de l'EPC débutera entre le 25 et le 30 octobre 2006 selon les provinces. L'Enquête proprement dite se déroulera courant novembre 2006 ; soit un an après le dénombrement principal.

Un an d'écart, rigoureusement parlant, ce n'est pas bon. Nous sommes conscients qu'il fallait la faire plus tôt (15 à 30 jours après le dénombrement) pour minimiser les déperditions.

Mais pour plusieurs raisons, nous croyons que nous obtiendrons de bons résultats :

- Les superviseurs de la Coordination Nationale seront eux-mêmes des chefs d'équipes sur le terrain ;
- La collationnement se fera par les superviseurs – chefs d'équipes et non par les agents enquêteurs ;
- Il y a des techniques pour minimiser les déperditions. Il y a des taux de redressement.

Nous avons enrichi les questions du questionnaire « ménage – ordinaire » de telle sorte qu'à partir de l'EPC on puisse étudier les mouvements migratoires. D'autre part, nous avons adjoint au questionnaire « ménage – ordinaire de l'EPC un « questionnaire – femme » qui nous permettra d'approfondir l'analyse de la fécondité.

Par ailleurs, l'EPC permettra de corriger toutes les distorsions possibles à l'intérieur des ZD.

Initialement, nous parlions de « l'Enquête Post-Censitaire de Couverture » ; aujourd'hui, nous parlons de « l'Enquête Post-Censitaire » tout court.

Ceci étant, nous pouvons dire qu'aujourd'hui (20 octobre 2006), tous les documents techniques de l'EPC sont prêts :

- Fiche de reconnaissance des structures ;
- Cahier de tournée de l'agent enquêteur dans la ZD-échantillon ;
- Cahier de récapitulation des ménages ordinaires recensés dans la zone de dénombrement et non retrouvé à l'EPC ;
- Le questionnaire ménage – ordinaire de l'EPC ;
- Le questionnaire « femme » ;
- Le manuel de l'agent enquêteur de l'EPC.

La formation des agents enquêteurs débute fin octobre 2006.

L'enquête proprement dite se réalisera sur 30 à 40 jours, entre le 10 novembre 2006 et le 15 décembre 2006.

La sensibilisation a commencé auprès des autorités administratives. La sensibilisation de proximité s'adressant aux populations des ZD-échantillons retenues pour l'enquête post-censitaire se fera pendant la formation des agents enquêteurs et se poursuivra pendant l'enquête proprement dite.

EXPLOITATION DE FICHES DE RECAPITULATION DU DENOMBREMENT DU 3^{ème} RGPH

L'exploitation des fiches de récapitulation du dénombrement principal est terminée depuis mars 2006 et les résultats préliminaires sont disponibles depuis lors. Nous attendons l'EPC pour la publication des résultats définitifs courant décembre 2006.

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES RESTANTES DU 3^{ème} RGPH EN 2007

Au cours de l'année 2007, la Coordination Nationale du 3^{ème} RGPH prévoit la réalisation d'activités majeures et décisives qui s'inscrivent en droit ligne des activités réalisées en 2005 et 2006 et qui, une fois correctement exécutées, permettront d'atteindre les résultats attendus du 3^{ème} RGPH au 31 décembre 2007.

Cette programmation tient compte du plan de travail révisé en 2006 à la suite des retards enregistrés dans l'acheminement à Yaoundé puis l'archivage des questionnaires ménage et des documents techniques de récapitulation.

Par ailleurs, à l'effet de ne pas alourdir le chronogramme et de préserver le maximum de chances de bonne fin escomptée au 31 décembre 2007, les activités détaillées ci-dessous ont été retenues :

- A- Traitement des données du 3^{ème} RGPH :
 - 1- Exploitation des « Cahiers de Tournée de l'Agent Recenseur » ;
 - 2- Codification des données du questionnaire « Ménage » ;
 - 3- Saisie des données ;
- B- Analyse des données ;
 - 1- Renforcement des capacités nationales ;
 - 2- Analyse des résultats définitifs du 3^{ème} RGPH ;
- C- Publication, diffusion et conservation des résultats ;
 - 1- Publication des résultats ;
 - 2- Diffusion des résultats ;
 - 3- Stockage et conservation des données ;
- D- Suivi et évaluation

En tenant compte des échéances réalistes pour la production des résultats attendus du 3^{ème} RGPH, les activités du chronogramme pour 2007 sont séquencées de telle manière que les résultats attendus soient disponibles au plus tard le 31 décembre 2007. Son articulation se fonde sur les données d'un échéancier comportant des délais de réalisation des sous-activités qui concourent à l'atteinte des résultats suivants :

- Les indicateurs sociodémographiques du Cameroun ;
- Les rapports d'analyse thématiques sur les sujets de préoccupation nationale, y compris le genre, les groupes sociaux vulnérables et la pauvreté dans les conditions de vie des ménages ;
- Les données statistiques récentes ;
- Les perspectives démographiques du Cameroun ;
- La base de sondage pour les enquêtes statistiques futures ;
- Le répertoire actualisé des localités du Cameroun.

Republique Democratique du Congo

ATELIER DES NATIONS-UNIES SUR LE PROGRAMME MONDIAL DE 2010 CONCERNANT
LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

(Bamako, Mali, du 6 au 9 novembre 2006)

QUELQUES REFLEXIONS SUR LA METHODOLOGIE RELATIVE A L'APPLICATION DE
PRINCIPES ET RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES RECENSEMENTS DE LA
POPULATION ET DE L'HABITATION, 2ème REVISION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

Nicodème NTAMBWE WENDA

Institut National de la Statistique (INS)

Kinshasa/RDC

DU RECENSEMENT SCIENTIFIQUE 1984

Depuis son indépendance, la République Démocratique du Congo n'a réalisé son premier recensement scientifique qu'en 1984. Qualifié de scientifique, puisque ce recensement a respecté toutes les normes scientifiques internationales édictées par les Nations Unies.

Grâce à la réalisation des travaux cartographiques sur l'ensemble du territoire national, le pays a été découpé en aires opérationnelles pouvant ainsi permettre aux agents de terrain de mieux travailler. Il s'agit des Aires de Dénombrement (AD) et des Aires de Contrôle (AC).

Le questionnaire du recensement était divisé en deux parties : la partie « ménage » et la partie « individu ». La première partie a été exploitée à 100% pour arriver à la publication « des totaux définitifs ». La deuxième partie a fait l'objet d'une exploitation au 10^{ème} pour avoir des données de structure.

L'exploitation par sondage du recensement de la RDC avait pour objectif principal de fournir dans les meilleurs délais les principales structure de la population selon les variables telles l'âge, le sexe, la résidence, l'état matrimonial, la nationalité, la taille de ménage, le type d'habitat, le type 'activité, la profession, l'instruction, la natalité, etc. Il était aussi question de dégager de dégager à partir de ces structures certains indices du mouvement de la population comme le taux brut de natalité, le taux brut de mortalité, l'espérance de vie à la naissance, le taux d'accroissement ainsi que les perspectives démographiques.

En ce qui concerne le plan de sondage, c'est le « District » et/ou « ville » qui a été retenu(e) comme base pour la constitution de l'échantillon, c'est-à-dire que les AD ont été tirées à l'intérieur du district ou de la ville en vue de constituer l'échantillon. Ce choix est justifié par le fait que ces deux entités administratives sont suffisamment grandes pour fournir des données significatives au niveau régional et national.

Une base de sondage a été constituée à partir de la liste exhaustive des AD rangées selon l'ordre des numéros leur attribués pendant les travaux cartographiques. L'AD a été retenue comme « unité de sondage ». La méthode d'échantillonnage choisie était le sondage stratifié .

A l'issue de la stratification, un tirage systématique sans remise a été effectué pour constituer l'échantillon comme suit :

- a) Fixer le taux de sondage qui est une fraction constituée par le rapport entre la taille de l'échantillon n et la taille totale des AD (nombre total des AD), N . Ce taux de sondage était de $n/N = 1/10$.
- b) Déterminer le « pas » de tirage K à appliquer : $K = 1/(n/N) = 10$
- c) Numéroté les unités de la base de sondage de 1 à N_h , h étant le rang de la strate ;
- d) Choisir au hasard un nombre r compris entre 1 et K , tel que $1 < r < 10$. Dans le cas qui nous concerne , un nombre différent a été tiré pour chaque strate. Ainsi, la strate 1, « 9 » ; la strate 2, « 7 », la Strate 3, « 4 » ; la strate 4 , « 8 », et la strate 5, « 2 » ;
- e) Constituer l'échantillon en retenant les AD portant le numéros $r, r+2k, r+3k, \dots, r+(n-1)k$.

Pour tenir compte des AD qui ne sont pas revenues du terrain après le dénombrement ou celles qui étaient rongées (endommagées) par les termites à cause de la mauvaise conservation, quelques AD tirées ont été remplacées. Le critère de remplacement a tenu compte de la stratification ci-haut décrite.

Les données de l'échantillon ainsi tiré ont été chiffrées (codifiées), vérifiées, saisies, revérifiées et exploitées pour obtenir les tableaux les tableaux bruts des Caractéristiques démographiques.

Ces données ensuite ont été extrapolées et ajustées en tenant compte des « Totaux Définitifs » issus de l'exploitation à 100% du fichier « ménage », du taux de sondage, des taux d'omission fournis par l'enquête de couverture, et des coefficients d'ajustement pour les erreurs de chiffrage/saisie.

Pertinence de la liste des sujets centraux recommandés

B.1. En ce qui concerne **les caractéristiques des migrations géographiques et intérieures**, notre pays souscrit entièrement à ces sujets. Il s'agit des variables suivantes : lieu de résidence habituelle, le lieu de présence au moment du recensement, le lieu de naissance, de la population totale, de la localité et enfin, de la population urbaine/population rurale (Nous voulons faire remarquer pour la population urbaine que sa définition opérationnelle doit-être revisitée afin de nous permettre une comparaison internationale) ; durée de la résidence, lieu de résidence antérieure, lieu de résidence à une date précise dans le passé.

B.2. S'agissant **des caractéristiques des migrations internationales**, nous sommes d'accord pour retenir ces variables telles : pays de naissance, nationalité et année ou période d'arrivée.

B3. Pour **les caractéristiques du ménage et de la famille**, nous sommes d'accord pour que l'on exploite toutes ces variables, car c'est à partir du ménage voire la famille que l'individu se développe et s'épanouit. L'occasion nous sera donnée d'appréhender le comportement humain au regard de la crise avec un accent particulier sur les femmes chefs de ménage. Ces variables à notre humble avis sont importantes. Il s'agit du lien de parenté avec le chef de ménage ou de la famille ou avec une autre personne de référence du ménage/famille ; composition du ménage et de la famille et l'état du ménage/famille.

B4. Caractéristiques socio-démographiques, nous sommes d'accord pour ces variables, mais cependant à la place de l'appartenance ethnique, nous préférons les tribus. Et lorsque nous avons les variables « langue » et « tribu », toutes proportion gardée, nous pouvons analyser les peuples indigènes.

B5. Fécondité et mortalité, nous souscrivons à tous ces sujets. Mais pour la variable « Orphelin (e) de père ou de mère, nous préférons « Survie des parents ».

B6. Pour les autres caractéristiques : enseignement, économie, handicap et agriculture, nous pensons que la chose est faisable. Notons cependant que lorsque nous analysons sommairement les données du point de vue secteurs d'activité, nous nous trouvons dans le secteur primaire qui est composé de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture ; le secteur secondaire qui est composé de l'industrie ou secteur de la transformation et enfin, le secteur tertiaire qui est celui des services. Nous estimons que le recensement risque fort de devenir une enquête qui risquerait de nous donner plus de temps dans la collecte, dans le traitement, dans l'analyse et dans la dissémination des résultats.

Les tabulations recommandées

Etant donné le temps nous imparti et tenant compte aussi de la recevabilité du document de « Principes et recommandations concernant les Recensements de la population et de l'habitation, 2^{ème} révision », il nous a été difficile d'exploiter et de lire attentivement tous ces tableaux. Néanmoins, nous nous mettrons sérieusement au travail pour leur analyse et, au moment opportun, nous ne manquerons pas de vous faire parvenir nos remarques et suggestions.

Merci beaucoup,

**ATELIER DES NATIONS-UNIES SUR LE PROGRAMME MONDIAL DE 2010 CONCERNANT
LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT**

(Bamako, Mali, du 6 au 9 novembre 2006)

**EXPERIENCE DU RECENSEMENT PASSE ET PROJET POUR LE PROCHAIN RECENSEMENT EN
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Marcel NDIBA KAYUMBA

Institut National de la Statistique (INS)

Kinshasa/RDC

1. EXPERIENCE LIEE AU RECENSEMENT SCIENTIFIQUE DE LA POPULATION DE 1984

A/ Les travaux préparatoires

Les travaux préparatoires du recensement le plus récent qui date de 1984 sont passés par les trois périodes ci-après :

1. de 1975 à 1977

C'était une période exploratoire marquée par la réalisation d'une étude de faisabilité d'un recensement de la population en RDC. Avec l'appui de l' UNFPA, une mission exploratoire fut menée à travers tout le pays et l'exploitation des renseignements récoltés a servi à la finalisation du document-projet.

2. de 1978 à 1980

Cette période commence par la mise sur pied au sein de l'Institut National de la Statistique d'une direction technique du recensement appelé Secrétariat National de Recensement (SNR). Le Secrétariat devait se charger du suivi et de l'actualisation du document-projet. Il a réalisé les travaux suivants :

- l'affinement du Plan Général du Recensement qui consiste à décrire toutes les opérations à mener, les stratégies, les méthodes, techniques et procédures à suivre et les ressources à mobiliser ;

- la mise au point du questionnaire pour un dénombrement exhaustif, du recueil des termes et concepts à utiliser pendant le recensement, des méthodes d'interviews, des plans de sondage, du plan de découpage du territoire national en aires opérationnelles du recensement.

Cette période a aussi été marquée par le lancement en 1980 des travaux cartographiques.

3. de 1981 au 30 juin 1984

Il est à noter que la nuit du 30 juin au 1er juillet 1984 a été retenue comme nuit de référence du recensement.

Cette période marque le début de la préparation effective du recensement avec l'inscription du projet au Budget d'Investissement de l'Etat, de l'entrée en fonction des organes centraux du recensement notamment la Commission Nationale du Recensement (CNR) et le Secrétariat National du Recensement (SNR).

Plusieurs activités ont été menées pendant cette période telles :

La sensibilisation de la population à l'opération de recensement :

L'information et la sensibilisation de la population ont débuté assez tôt et se sont intensifiées de mars à juillet 1984.

Un programme général de sensibilisation de la population a été élaboré et appliqué avec des adaptations nécessaires aux conditions locales. A cet effet, les mass-média : presse écrite, radio, télévision ont été utilisées, et une Commission Nationale de Sensibilisation de la Population a été créée en ce but.

Des messages de sensibilisation ont été conçus, en vue d'amener la population à comprendre qu'elle a intérêt à participer à cette opération.

Les travaux cartographiques :

Les travaux cartographiques qui ont duré 4 ans ont permis le découpage du territoire national en 28.185 Aires de Dénombrement (AD) et en 2.924 Aires de Contrôle (AC). Sur le plan administratif, le pays était subdivisé en 9 régions¹, 27 sous-régions², 216 zones³ dont

1 Région = actuellement « Province »

2 Sous-Région = actuellement « District »

3 Zone = actuellement Commune dans le milieu urbain et territoire dans le milieu rural

143 rurales et 73 zones urbaines, 14 villes y compris Kinshasa la capitale, 723 collectivités⁴, 173 cités, 796 quartiers et 75.799 villages.

Actuellement L'INS dispose des fonds de carte qui ne sont malheureusement pas encore actualisés mais qui vont servir au prochain recensement.

Le recrutement et la formation du personnel de terrain :

Le recrutement et la formation du personnel d'exécution à tous les niveaux a été organisé en boucle de neige comme suit :

- **niveau central** : Les cadres du Bureau Central de Recensement ont été formés pour aller former à leur tour les membres du comité provincial

- **niveau sous-régional** : les membres du comité provincial formés ont assuré la formation des membres du comité sous - régional

- **niveau de zone** : les membres du comité sous - régional ont formé les membres du comité de zone

- **niveau des aires de contrôle** : les membres du comité de zone en dernier ressort ont recruté et formé les agents recenseurs. Les meilleurs ont été retenus comme contrôleurs. Une formation supplémentaire leur a été assurée.

Le travail de terrain :

Environ 30.000 agents recenseurs et 3.000 contrôleurs ont été déployés sur le terrain pour la collecte des informations en faisant porte-à-porte pendant 15 jours, soit du 1^{er} au 15 juillet 1984.

L'exploitation des données

⁴ Collectivité = actuellement secteur ou secteur-chefferie

Le questionnaire du recensement comportait deux parties : la première comprend les informations se rapportant au ménage et la deuxième reprend les renseignements liés aux caractéristiques de chaque individu dans le ménage.

On a codifié et saisi intégralement le fichier « ménage » pour produire les totaux définitifs. Ensuite on a procédé à la codification et à la saisie du fichier « individu », uniquement le dixième de tous les cahiers pour arriver à extrapoler les résultats et à publier les tableaux sur les caractéristiques socio – démographiques de la population (démographiques, économique, niveau d’instruction, ménages et habitat).

L’analyse des données

Une ébauche de l’analyse des données de recensement avait été élaborée, mais n’a pas été publiée en raison des pillages où l’INS a perdu la quasi totalité de son outil de travail.

La dissémination des données

Il n’y avait pas à proprement parlé de programme de dissémination des données, juste la mise à disposition des utilisateurs d’une série de publications notamment la population totale, les caractéristiques démographiques ainsi que les projections démographiques pour chaque province.

2. PROJET POUR LE PROCHAIN RECENSEMENT

La République Démocratique du Congo se conformera aux principes et recommandations des Nations – Unies concernant les recensements de la population et de l’Habitat pour le prochain recensement.

La RDC s’inscrit sur la liste des pays qui doivent réaliser les recensements des années 2010. Ainsi, il a été créé un groupe de travail interministériel regroupant les experts des Ministères et services ci-après :

- le Ministère du Plan
- le Ministère de l’Intérieur
- le Ministère de l’Urbanisme et Habitat
- l’Institut National de la Statistique
- le Département des Sciences de la Population de l’Université de Kinshasa

Le groupe s’est mis au travail et a produit une première ébauche du projet de recensement qui reprend toutes les activités à exécuter, regroupées selon les phases (préparatoire, dénombrement et post-dénombrement). Le document précise les objectifs du recensement, le cadre institutionnel, les activités à mener, le plan général d’exécution, le calendrier général des opérations, la nature, l’estimation du budget, la qualité et la quantité des ressources humaines et matérielles et des services requis.

Ce travail sera soumis au Gouvernement très prochainement pour validation. Une série de textes juridique sera prise dont :

- L'Ordonnance présidentielle prescrivant un Recensement Général de la Population et de l'Habitat et instituant une commission Nationale du Recensement ;
- L'Ordonnance portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale du Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- L'Ordonnance portant nomination du Président de la Commission Nationale du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et des autres membres de la Commission ;
- L'Ordonnance portant mesures d'exécution du décret instituant le Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- Les Arrêtés ministériels portant mesures d'exécution des différents Décrets sur l'organisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- Les Notes circulaires relatives au recrutement des différents personnels dévolus aux opérations pratiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

Pour ce deuxième recensement, le pays bénéficie de l'expérience du dernier recensement. Pays post conflit, il bénéficie également d'une attention soutenue de la part de la communauté internationale.

Par contre, le pays a besoin du renforcement des capacités de l'expertise nationale existante par un programme de formation, de recyclage et des échanges d'expériences avec d'autres pays.

Compte tenu de l'immensité du pays, de l'inaccessibilité à certaines régions du pays du fait de l'état de délabrement avancé des infrastructures routières et autres moyens de communication, une population estimée à plus ou moins 60.000.000 d'habitants nous avons estimé qu'un coût moyen de 4 \$ us par tête serait réaliste pour couvrir toute l'opération de Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

L'Etat devra également inscrire le projet du recensement aux budgets d'investissements sur les cinq ans à venir.

Je vous remercie

Guinée

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DU PLAN

DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE

**Atelier des Nations Unies sur le Programme mondial 2010
concernant les Recensements de la population et de l’habitation**
(Bamako, Mali, 6 – 9 Novembre 2006)

Travail préparatoire de l’atelier

Préparé par Mamadou Badian DIALLO, Chef de la Division Démographie
et Statistiques Sociales

Conakry, 31 Octobre 2006

B : Méthodologiste du recensement

Cette partie est en cours de rédaction parce que le document de référence (version en français) a été transmis tardivement.

C : Les managers des recensements

(1) Expérience du dernier recensement général de la population et de l'habitation

Le dernier recensement général de la population et de l'habitation de la Guinée a été réalisé en 1996. Ce recensement a été précédé d'une première expérience qui date de 1983. Contraire au premier recensement, le recensement de 1996 a connu une grande réussite grâce à un environnement politique et socio-économique plus favorable et au soutien de plusieurs bailleurs de fonds.

Sur le plan technique, les points de fort de ce recensement ont été :

a) Concernant la sensibilisation

- Les radios rurales et des radios communautaires ont joué un rôle essentiel dans la sensibilisation des populations surtout celles du milieu rural. En effet, ces 10 radios de proximité qui avaient déjà plus d'une dizaine d'années d'expérience ont été utilisées comme le principal créneau de sensibilisation de la population lors du RGPH de 1996. Elles avaient l'avantage d'utiliser seulement les langues nationales et leur programme est adapté aux activités des populations.
- Une pièce de théâtre et un chant ont été produits par des troupes nationales pour magnifier le recensement. Ces productions qui ont été diffusées régulièrement à la radio et à la télévision nationales étaient très appréciées par les populations.

b) Concernant le recrutement et la formation des agents recenseurs

Si les agents recenseurs du premier recensement ont été recrutés principalement parmi les élèves et les enseignants et n'ont bénéficié d'aucune rémunération, ceux du dernier recensement ont été sélectionnés par appel d'offre ouvert à tout le monde. Cela n'a posé aucun problème, car le pays était sous ajustement structurel de la Banque mondiale. Sur le marché de l'emploi étaient disponibles les déflatés de la Fonction Publique et plusieurs cohortes de sortants des universités qui étaient situation de chômage.

Le dénombrement a été exécuté par un personnel ayant un bon niveau intellectuel. Une indemnité acceptable a été allouée à ce personnel.

c) Phase du dénombrement

L'acheminement des documents du recensement sur le terrain et leur retour au BNR s'est passé dans les meilleures conditions possibles, car le Gouvernement a mobilisé suffisamment de véhicules administratifs et des projets. Ainsi, il n'y a eu aucune perte de document tant à l'aller qu'au retour. Les dispositions mêmes ont été prises également pour la supervision de l'opération de dénombrement.

Le dénombrement a été un succès grâce à la forte sensibilisation de la population et à l'implication des autorités locales à travers les comités locaux de recensement qui ont bien fonctionné.

d) Phase de l'analyse des données

La collaboration avec l'IFORD a été une expérience inédite. Elle permis de combler l'insuffisance de cadres qualifiés qui était remarquable au niveau du BNR surtout pour l'analyse des résultats du recensement. L'équipe des analystes a bénéficié d'un stage de perfectionnement à l'IFORD et d'un encadrement très serré pendant toute la phase de l'analyse. Les interventions de l'IFORD étaient organisées en concertation avec l'EAT de l'UNFPA basée à Dakar qui apportait aussi son assistance. Le tandem BNR, EAT/UNFPA et IFORD a bien fonctionné.

e) Dissémination des résultats

L'innovation par rapport au premier recensement été la facilité avec laquelle les utilisateurs des données se sont appropriés des résultats du recensement. En effet, les utilisateurs des données ont été associés à l'élaboration du questionnaire, à l'élaboration des thèmes et des plans d'analyse et à la finalisation des rapports. Un séminaire national et des séminaires régionaux de diffusion des résultats ont été organisés. Le fichier des données a été rendu disponible à travers la base de données de la Direction de la Statistique.

(2) Projets pour le prochain recensement

a. Le prochain recensement général de la population et de l'habitation était prévu initialement en décembre 2006, mais à cause du retard accusé dans le démarrage des travaux préparatoires, il est reporté en 2007. Les principales phases de cet projet sont articulées comme suit :

- 1. Phase préparatoire :** Elle a démarré depuis août 2005 par l'inventaire des documents cartographique issus du dernier recensement et l'esquisse d'un projet de questionnaire à soumettre aux principaux utilisateurs de données. Les premiers drafts du document de projet du RGPH de 2007 et le document de plaidoyer pour la mobilisation des ressources ont été élaborés en février de cette année avec l'assistance technique d'une mission de quatre experts de l'EAT de l'UNFPA de Dakar. Ces documents ont été finalisés et transmis par le Gouvernement aux partenaires au développement. La table ronde des bailleurs de fonds sera organisée dans le courant du mois de novembre 2006. Parallèlement, tous les textes réglementaires afférents au projet de recensement (base légale) ont été élaborés et signés par les autorités compétentes. Il ne plus qu'à installer les organes techniques et administratifs de mise en œuvre du projet.
- 2. Cartographie :** Après l'évaluation des travaux cartographiques du recensement de 1996, nous avons opté pour faire une cartographie plus exhaustive (visite de toutes les localités du pays quelque soit leur taille). Par ailleurs, il est prévu de faire, lors du dénombrement, le recensement des infrastructures socio-économiques de base existantes dans chaque village et de relever les coordonner géographiques avec le GPS. Cela permettra d'augmenter les out put du recensement et donc les chances de financement par les partenaires au développement. C'est une véritable révolution par rapport aux recensements précédents.
- 3. Sensibilisation :** Parmi les organes qui seront chargés de la mise du recensement, il est prévu de créer un Comité National de Sensibilisation pour le Recensement (CNSR) qui sera chargé de piloter toutes les activités de sensibilisation. Un spécialiste en communication sera recruté en qualité de consultant national et s'occupera de l'élaboration d'une stratégie et d'un programme de sensibilisation. Des comités locaux de sensibilisation seront institués aux niveaux décentralisés (Région, Préfecture, Sous préfecture/Commune et Quartier/District). Tous les médias publics et certains médias du secteur privé participeront à la sensibilisation.
- 4. Dénombrement :** Aucune innovation n'est envisagée à ce niveau. La stratégie qui a été utilisée lors du recensement de 1996 sera renforcée et adaptée aux réalités du moment. Le recrutement des agents se fera par appel d'offre. Autant que possible, les enseignants et les élèves/étudiants en situation de classe seront évités. Le Gouvernement mobilisera suffisamment de véhicules pour l'acheminement des documents du recensement avant et après le dénombrement.
- 5. Traitement des données :** Le personnel qui avait fait le traitement des données du RGPH de 1996 est encore en place. Cela constitue un atout majeur. Ce personnel dispose d'une bonne maîtrise des plusieurs logiciels de traitement dont le Csprou qui sera utilisé pour le traitement des données. Concernant la saisie des données, il est prévu de faire la double saisie. Des corrections manuelles et automatiques seront opérées pour nettoyer les fichiers de données avant la tabulation.
- 6. Analyse des données :** A l'instar de ce qui a été fait en 1996, en plus des analyses classiques (composition et structure de la population, fécondité, mortalité, migration, nuptialité, éducation/alphabétisation, activité économique...), il est prévu de faire des analyses spécialisées sur des thèmes d'actualité ou sollicités par certains utilisateurs. Il est envisagé ainsi de reconduire certains thèmes du dernier recensement tels que, la femme guinéenne, les enfants, les handicapés, les personnes

âgées...). De nouveaux sujets seront abordés aussi à cause de leur importance pour le pays. Il s'agit notamment des réfugiés et des personnes déplacées à la suite des conflits qui ont éclaté dans certains pays frontaliers. Il ne faut oublier que la Guinée accueille des réfugiés et personnes déplacées depuis 1990.

Il est également prévu de faire des monographies régionales et une cartographie de la pauvreté sur la base des données du recensement et de celles de l'enquête sur la pauvreté qui a eu lieu en 2002/2003.

Un rapport sur les infrastructures socio économiques de base sera également produit.

Compte tenu de l'insuffisance de personnel qualifié disponible au BNR, des consultants nationaux seront recrutés pour la rédaction des différents rapports d'analyse des résultats du recensement. Et tous les travaux seront réalisés sous la supervision d'un Consultant international et avec l'assistance technique des Conseillers régionaux de l'UNFPA.

7. **Dissémination des résultats :** En plus des méthodes classiques de diffusion (publication et diffusion de rapports d'analyse et tableaux de données, organisation de séminaires, tables rondes, conférences/débats...), il est prévu de produire un CD Room qui contiendra les documents de collecte, les rapports d'analyse et certains fichiers de données. Les fichiers de données du recensement seront diffusés aussi sur le site de la Direction Nationale de la Statistique pour les rendre accessibles à tout le monde. Le site web de la DNS a été installé en 2004 avec l'appui de AFRISTAT. Ce site est fonctionnel et très riche. Son adresse est « <http://www.stat-guinee.org> ».

- b. **Problèmes majeurs qui pourraient avoir une incidence sur l'exécution du prochain recensement:** A cette phase préparatoire, nous redoutons un problème majeur qui est relatif à la mobilisation des ressources pour le financement du recensement. Ce problème est très préoccupant car depuis quelques années notre pays connaît des difficultés économiques et financières sans précédent. Les subventions de la Banque mondiale et du FMI ainsi que celles de l'Union Européenne sont bloquées. Dans ces conditions, malgré la volonté politique exprimée par le Gouvernement pour la mise en oeuvre de ce projet, sa contribution financière ne peut pas être substantielle. Toutes fois les contacts sont pris avec l'ensemble des partenaires au développement. Les négociations sont en cours par l'entremise du Gouvernement et du Système des Unies à travers le Bureau de l'UNFPA. La table ronde des bailleurs de fonds prévue au mois de novembre prochain édifiera tout le monde.

Il faut signaler, par ailleurs que si personnel technique qui a conduit les travaux du dernier recensement est toujours présent et a été un peu renforcé, mais ce personnel est insuffisant pour assurer un encadrement technique adéquat de l'ensemble des activités. Pour palier à cette situation, il est prévu de recruter des consultants nationaux et/ou des experts internationaux à certain moment. L'assistance technique des Conseillers régionaux de l'UNFPA, elle est sollicitée à toutes les étapes de mise en oeuvre du projet. Le projet prévoit aussi le renforcement des capacités humaines disponibles par des voyages d'études, des stages de perfectionnement et la formation de 6 démographes qui viendront renforcer le staff technique du BNR.

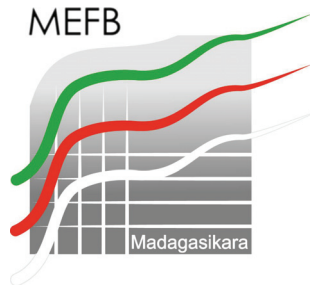
Il y a également la gestion du délicat problème des réfugiés et des personnes déplacées que notre pays accueille depuis 1990 à la suite des différents conflits qui ont éclaté dans certains frontaliers. Le recensement de 1996 est passé à côté de ce sujet, car il n'a permis d'identifier les réfugiés pour fournir leur effectif. Evidemment le problème est un peu complexe. En effet, certains réfugiés vivent dans des campements isolés construits par le HCR. Ceux-ci sont faciles à cerner. Mais les autres qui sont accueillis dans des ménages ordinaires ou qui ont fondé des ménages (certains réfugiés ont dix ans de vie en Guinée ou plus). L'identification de ceux-ci est véritable casse tête. C'est l'un des objectifs qui est assigné au 3^{ème} RGPH prévu en 2007.

Madagascar



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU BUDGET
SECRETARIAT GENERAL



Ministeran'ny Toe-karena sy ny
Fitantanam-bola ary ny Teti-bola

INSTAT
INSTITUT
NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

R

G
P
H
3

MEMORANDUM DOCUMENT DE PROJET

**TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE
LA POPULATION ET DE L'HABITAT**

MADAGASCAR 2003-2009

Septembre 2006

DIRECTION DE LA DEMOGRAPHIE ET DES STATISTIQUES SOCIALES

1. CADRE INSTITUTIONNEL

Le Décret N°2003-1124 relatif au 3ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) de Madagascar a été promulgué le 09 Décembre 2003. L'Arrêté n° 15294/2004 du 13/08/2004, pris en application du décret, définit les organes chargés de la réalisation générale du RGPH3. La structure chargée de l'exécution technique, de la gestion et du traitement informatique est l'Institut National de la Statistique (INSTAT)⁵ à travers la Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales.

2. CALENDRIER SOMMAIRE DES ACTIVITES

1. Activités préliminaires (de mai 2004 à septembre 2004)
2. La cartographie censitaire (de septembre 2007 à mars 2009)
3. Le recensement pilote (décembre 2008 à mai 2009)
4. Le dénombrement général (août 2009 à mars 2010)
5. L'enquête post-censitaire (décembre 2009 à juin 2010)
6. Le traitement des données (février 2010 à février 2011)
7. L'analyse (mars 2011 à septembre 2011)
8. La publication (octobre 2011 à novembre 2011)
9. La dissémination des résultats (septembre 2011 à décembre 2011)

GRANDES PHASES DU RGPH3	2004						2007						2008						2009						2010						2011					
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6
1. ACTIVITES PRELIMINAIRES																																				
2. CARTOGRAPHIE CENSITAIRE																																				
3. RECENSEMENT PILOTE																																				
4. DENOMBREMENT ET RESULTATS PROVISOIRES																																				
5. ENQUETE POST-CENSITAIRE																																				
6. TRAITEMENT DE DONNEES																																				
7. ANALYSE																																				
8. PUBLICATION DES RESULTATS																																				
9. DISSEMINATION DES RESULTATS																																				

⁵ Institut National de la Statistique (INSTAT), Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales, BP 485, Antananarivo, tel 22.435.69, Fax 22.332.50, E.mail dginstat@dts.mg

3. BUDGET DES MOYENS (2007 – 2011) en \$us

Le budget prévisionnel du RGPH3 pour la période 2007-2011 est de **19.019.198 \$US**.

Rubrique	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	TOTAL
	en \$US	en \$US	en \$US	en \$US	en \$US	en \$US
PERSONNEL.	282 006	1 108 767	10 446 678	1 041 267	17 296	12 896 014
PERSONNEL NATIONAL .	282 006	916 939	9 136 729	67 076	17 296	10 420 047
Cadres*	10 208	33 121	252 100	6 131	6 131	307 693
Cartographie.	233 467	758 767	233 467	0	0	1 225 700
Recensement pilote.	0	0	7 270	0	0	7 270
Dénombrement.	0	0	7 580 413	451	146	7 581 010
Enquête post-censitaire	0	0	7 180	0	0	7 180
Traitement de données.	22 170	72 526	575 628	12 320	1 648	684 291
Analyse*.	0	0	86 361	38 801	0	125 163
Personnel d'appui et logistique*.	16 162	52 525	394 310	9 372	9 372	481 740
PERSONNEL INTERNATIONAL*.	0	191 828	1 309 949	974 191	0	2 475 968
Experts résidents.	0	123 932	636 843	661 586	0	1 422 360
Mission d'Experts.	0	43 016	632 275	312 605	0	987 896
Voyages internationaux des experts.	0	24 881	40 831	0	0	65 712
SOUS-CONTRATS (IEC)*	0	0	60 000	0	21 000	81 000
FORMATION, ATELIER, VOYAGES D'ETUDES*.	23 791	79 328	129 969	137 792	0	370 880
EQUIPEMENT*.	396 541	989 461	1 123 773	17 820	0	2 527 594
FOURNITURES*.	18 129	37 984	192 727	43 143	36 131	328 113
TRANSPORTS - DEPLACEMENT - COMMUNICATION*.	28 908	72 270	192 192	64 900	21 721	379 991
IMPRESSION - PUBLICATION -DIFFUSION*	8 477	21 194	1 870 329	0	89 510	1 989 510
DIVERS*.	7 303	32 806	191 267	108 669	106 050	446 094
TOTAL GENERAL	765 155	2 341 810	14 206 936	1 413 590	291 708	19 019 198

(*) Commun à cartographie, recensement pilote, dénombrement et enquête post-censitaire.

4. BUDGET D'ACTIVITES (2007-2011) en \$US:

RUBRIQUE	CARTOGRAPHIE					
	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	TOTAL
1. PERSONNEL	282 006	1 121 380	301 445	0	0	1 704 831
11. PERSONNEL NATIONAL	282 006	929 552	282 661	0	0	1 494 219
Administration, gestion et coordination	26 370	85 646	27 025	0	0	139 041
cadres	10 208	33 121	10 863	0	0	54 193
personnel appui	16 162	52 525	16 162	0	0	84 848
Opérations terrain	233 467	758 767	233 467	0		1 225 700
Agents de terrain	233 467	758 767	233 467	0	0	1 225 700
Traitement des données	22 170	72 526	22 170	0	0	116 865
Analyse	0	12 613	0	0	0	12 613
12. PERSONNEL INTERNATIONAL		191 828	18 784	0		210 612
Experts résidents	0	123 932	0	0	0	123 932
Mission d'Experts	0	43 016	18 784	0	0	61 800
Voyages Experts	0	24 881	0	0	0	24 881
2. SOUS-CONTRATS (IEC)	0	0	0	0	0	0
3. FORMATION, ATELIER, VOYAGES D'ETUDES	23 791	79 328	14 471	0	0	117 590
Analyse	0	31 235	7 071	0	0	38 306
Cartographie, SIG	2 444	14 584	7 400	0	0	24 428
dénombrement, échantillonnage	0	0	0	0	0	0
informatique	0	0	0	0	0	0
Autres : voyages d'études, IEC/Plaidoyer	21 346	33 510	0	0	0	54 856
4. EQUIPEMENT	396 541	989 461	1 893	0	0	1 387 895
Equipement de Bureau	1 893	2 839	1 893	0	0	6 625
Matériel roulant	341 454	853 635	0	0	0	1 195 089
Matériel Informatique	33 834	84 586	0	0	0	118 420
Equipement de terrain	19 360	48 401	0	0	0	67 761
5. FOURNITURES	18 129	37 984	7 337	0	0	63 450
Fournitures de terrain	10 791	26 979	0	0	0	37 770
Fournitures informatiques	2 594	3 891	2 594	0	0	9 080
Fourniture de bureau	4 743	7 114	4 743	0	0	16 600
6. TRANSPORTS - DEPLACEMENT - COMMUNICATION	28 908	72 270	0	0	0	101 178
Communication	1 754	4 384	0	0	0	6 138
transport	0	0	0	0	0	0
Carburant lubrifiant	27 154	67 886	0	0	0	95 040
7. IMPRESSION - PUBLICATION -DIFFUSION	8 477	21 194	0	0	0	29 671
impression documents	8 477	21 194	0	0	0	29 671
Dissémination des résultats	0	0	0	0	0	0

8. DIVERS	7 303	32 806	0	0	0	40 109
TOTAL GENERAL	765 155	2 354 423	325 146	0	0	3 444 724

RUBRIQUE	RECENSEMENT PILOTE					
	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	TOTAL
1. PERSONNEL			107 263	0		107 263
11. PERSONNEL NATIONAL			17 263	0		17 263
Administration, gestion et coordination			1 210	0		1 210
cadres			472	0		472
personnel appui			737			737
Opérations terrain			7 270	0		7 270
Agents de terrain			7 270	0		7 270
Traitement des données			4 940	0		4 940
Analyse			3 843	0		0
12. PERSONNEL INTERNATIONAL			90 000	0		90 000
Experts résidents			90 000	0		90 000
Mission d'Experts			0	0		0
Voyages Experts			0	0		0
2. SOUS-CONTRATS (IEC)			0	0		0
3. FORMATION, ATELIER, VOYAGES D'ETUDES			0	0		0
Analyse			0	0		0
Cartographie, SIG			0	0		0
dénombrement, échantillonnage			0	0		0
informatique			0	0		0
Autres : voyages d'études, IEC/Plaidoyer			0	0		0
4. EQUIPEMENT			619	0		619
Equipement de Bureau			207	0		207
Matériel roulant			0	0		0
Matériel Informatique			362	0		362
Equipement de terrain			50	0		50
5. FOURNITURES			340	0		340
Fournitures de terrain			198	0		198
Fournitures informatiques			32			32
Fourniture de bureau			110	0		110
6. TRANSPORTS - DEPLACEMENT - COMMUNICATION			9 986	0		9 986
Communication			97	0		97
transport			0	0		0
Carburant lubrifiant			9 889	0		9 889
7. IMPRESSION - PUBLICATION -DIFFUSION			0	0		0
impression documents						
Dissémination des résultats						

8. DIVERS			449	0		449
TOTAL GENERAL			118 656	0		118 656

RUBRIQUE	DENOMBREMENT					
	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	TOTAL
1. PERSONNEL			9 915 370	1 041 267	17 296	10 973 934
11. PERSONNEL NATIONAL			8 804 206	67 076	17 296	8 888 578
Administration, gestion et coordination			616 779	15 503	15 503	647 785
cadres		0	240 218	6 131	6 131	252 480
personnel appui			376 561	9 372	9 372	395 305
Opérations terrain			7 580 413	451	146	7 581 010
Agents de terrain	0	0	7 580 413	451	146	7 581 010
Traitement des données			540 951	12 320	1 648	554 919
Analyse			66 062	38 801	0	104 863
12. PERSONNEL INTERNATIONAL			1 111 165	974 191	0	2 085 356
Experts résidents			456 843	661 586	0	1 118 428
Mission d'Experts			613 491	312 605	0	926 096
Voyages Experts			40 831	0	0	40 831
2. SOUS-CONTRATS (IEC)			60 000	0	21 000	81 000
3. FORMATION, ATELIER, VOYAGES D'ETUDES			115 498	137 792	0	253 290
Analyse			0	105 792	0	105 792
Cartographie, SIG			0	0	0	0
dénombrement, échantillonnage			28 834	0	0	28 834
informatique			22 184	0	0	22 184
Autres : voyages d'études, IEC/Plaidoyer			64 480	32 000	0	96 480
4. EQUIPEMENT			1 120 555	17 820	0	1 138 375
Equipement de Bureau			126 797	2 997	0	129 794
Matériel roulant			776 951	0	0	776 951
Matériel Informatique			190 334	14 822	0	205 156
Equipement de terrain			26 473	0	0	26 473
5. FOURNITURES			184 351	43 143	36 131	263 624
Fournitures de terrain			104 645	1 441	0	106 086
Fournitures informatiques			29 808	433	504	30 744
Fourniture de bureau			49 899	41 269	35 627	126 794
6. TRANSPORTS - DEPLACEMENT - COMMUNICATION			172 198	64 900	21 721	258 819
Communication			35 042	64 398	21 721	121 161
transport			18 490	502	0	18 992
Carburant lubrifiant			118 666	0	0	118 666

7. IMPRESSION - PUBLICATION -DIFFUSION			1 870 329	0	89 510	1 959 839
impression documents			1 870 329	0	28 000	1 898 329
Dissémination des résultats			0	0	61 510	61 510
8. DIVERS			190 252	108 669	106 050	404 972
TOTAL GENERAL			13 628 554	1 413 590	291 708	15 333 853

RUBRIQUE	ENQUETE POST-CENSITAIRE					
	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	TOTAL
1. PERSONNEL		0	109 987	0		109 987
11. PERSONNEL NATIONAL		0	19 987	0		19 987
Administration, gestion et coordination		0	1 397	0		1 397
cadres			547	0	0	547
personnel appui			850	0	0	850
Opérations terrain		0	7 180	0		7 180
Agents de terrain			7 180	0	0	7 180
Traitement des données		0	7 568	0	0	7 568
Analyse		0	3 843	0	0	0
12. PERSONNEL INTERNATIONAL		0	90 000	0		90 000
Experts résidents		0	90 000	0		90 000
Mission d'Experts		0	0	0		0
Voyages Experts		0	0	0		0
2. SOUS-CONTRATS (IEC)		0	0	0		0
3. FORMATION, ATELIER, VOYAGES D'ETUDES		0	0	0		0
Analyse		0	0	0		0
Cartographie, SIG		0	0	0		0
dénombrement, échantillonnage		0	0	0		0
informatique		0	0	0		0
Autres : voyages d'études, IEC/Plaidoyer		0	0	0		0
4. EQUIPEMENT			706	0		706
Equipement de Bureau			232	0		232
Matériel roulant			0	0		0
Matériel Informatique			417	0		417
Equipement de terrain			57	0		57
5. FOURNITURES			699	0		699
Fournitures de terrain			250	0		250
Fournitures informatiques			174	0		174
Fourniture de bureau			275	0		275
6. TRANSPORTS - DEPLACEMENT - COMMUNICATION			10 009	0		10 009
Communication			120	0		120
transport			0	0		0
Carburant lubrifiant			9 889	0		9 889
7. IMPRESSION - PUBLICATION -DIFFUSION			0	0		0
impression documents						
Dissémination des résultats						

8. DIVERS			565	0		565
TOTAL GENERAL			121 966	0		121 966

5. PRODUITS ATTENDUS

Les produits attendus du RGPH3 sont de 6 natures :

1. Les rapports d'analyse thématique,
2. Les tableaux statistiques,
3. Les cartes thématiques,
4. Les supports de vulgarisation sur supports papiers et électroniques (utilisation des technologies de l'information et de la communication),
5. Les bases de données, et
6. L'atelier d'actualisation des manuels scolaires.

6. THEMES DES Rapports d'analyse thématique

1. Evaluation de la qualité des données du RGPH3
2. La structure par sexe et par âge de la population
3. La répartition spatiale de la population (y compris l'urbanisation)
4. Les caractéristiques économiques de la population
5. La fécondité à Madagascar
6. La mortalité à Madagascar (y compris mortalité maternelle)
7. La migration à Madagascar et impact sur la croissance urbaine (Titre à revoir...)
8. L'état matrimonial et la nuptialité
9. Ménage et conditions de vie et d'habitation (y compris la typologie des ménages)
10. Les projections démographiques et l'étude prospective de la demande sociale d'éducation, d'emploi, de santé et de logement à Madagascar
11. Les femmes à Madagascar
12. Enfants et adolescents à Madagascar
13. La population des personnes handicapées
14. Les personnes du troisième âge à Madagascar
15. L'atlas démographique
16. Les monographies provinciales (dans le cadre de l'appui à la politique nationale de décentralisation)
17. La mesure de la pauvreté à partir des données du RGPH3 (y compris la cartographie de la pauvreté)
18. Alphabétisation, Instruction, Scolarisation,

19. Synthèse des principaux résultats d'analyse (y compris les indicateurs des grandes conférences internationales).

7. DONNEES TECHNIQUES

A- DONNEES DE BASE :

La population estimée de Madagascar à recenser en 2009	: 19.600. 000 hab
Le nombre estimé de ménages à visiter en 2009	: 3.920.000 ménages
Nombre de communes	: 1.557 Communes
Nombre de fokontany	: 16.000 Fokontany
Nombre de segments (ZD)	: 33.000 segments
Le temps moyen d'administration d'un questionnaire	: 22 mn/ménage
Le nombre de ménages interviewé /jour/agent	: 17 ménages/agent/jour

B- DENOMBREMENT :

La durée du dénombrement au mois d'Août 2009	: 1 semaine
Nombre de questionnaires	: 3.920.000 questionnaires
Nombre agents recenseurs	: 33.000 agents
Nombre d'équipes	: 11.000 équipes

C- CARTOGRAPHIE CENSITAIRE :

Durée d'exécution	: 14 mois
Nombre de cahiers communes	: 1557 communes
Nombre de cahiers Fokontany	: 16.000 cahiers
Nombre d'agents cartographes	: 122 Agents
Nombre d'équipes	: 61 Equipes
Nombre de cartes communes	: 1557 cartes

D- RECENSEMENT PILOTE :

La durée du recensement pilote	: 1 mois
Nombre de questionnaires	: 4500 questionnaires
Nombre d'équipes	: 5 équipes
Nombre agents recenseurs	: 14 agents

E- ENQUETE POST –CENSITAIRE :

Durée d'exécution	: 1 mois
Nombre de questionnaires	: 5000 questionnaires
Nombre d'équipes	: 5 Equipes
Nombre d'agents recenseurs	: 4 Agents

F- TRAITEMENT DES DONNEES :

Dénombrement :

Durée d'exécution	: 12 mois
Nombre de questionnaires	: 3.920.000 questionnaires
Nombre d'Agents de saisie	: 220 Agents

Cartographie :

Durée d'exécution	: 12 mois
Nombre de cahiers communes	: 1557 communes
Nombre de cahiers Fokontany	: 16.000 cahiers
Nombre de cartes communes	: 1557 cartes
Nombre de cartes Fokontany	: 16.000 cartes
Nombre d'Agents de saisie	: 10 Agents

Recensement Pilote :

Nombre de Communes concernées	: 2 communes
Nombre de questionnaires	: 4500 questionnaires
Durée d'exécution	: 15 jours
Nombre d'Agents de saisie	: 5 Agents

Enquête post-censitaire :

Durée d'exécution	: 15 jours
Nombre de questionnaires	: 5000 questionnaires
Nombre d'Agents de saisie	: 5 Agents

8. QUESTIONNAIRES

Tchad

Exposé sur les Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'Habitat.

B. METHODOLOGIE

L'exposé est essentiellement centré sur les sujets centraux et les tableaux recommandés dans la version provisoire du document sur les Principes et Recommandations concernant les Recensements de la Populations et de l'Habitat.

1. LES SUJETS RECOMMANDÉS

Dans cette partie ne seront abordés que les sujets qui posent problème du point de vue faisabilité et pertinence.

a) **Caractéristiques des migrations géographiques et intérieures**

- *Points (2.46 à 2.51) : Résidence habituelle*

La résidence habituelle est difficile à cerner dans le cas du Tchad surtout quand se trouve en milieu nomade. Le prochain recensement du Tchad tout comme celui que de 1993 la variable opérationnelle est le lieu de résidence au moment du recensement.

b) **Caractéristiques de migration internationale**

- *Points (2.337 à 2. 340) : Année ou période d'arrivée*

S'il est possible de renseigner l'année d'arrivée, il cependant hasardeux d'avoir une idée précise sur le mois d'arrivée. Comme cette information fait à la mémoire, il est souhaitable de retenir la durée écoulée depuis l'installation de la personne.

c) **Caractéristiques de migration internationale**

- *Points (2.106 à 113) : Composition du ménage et de la famille*

La concept de noyaux familial parait difficile à opérationnaliser dans les recensements. Dans un recensement il n'est pas facile d'obtenir des informations complètes sur chacune membre du ménage. Même avec l'intégration des des ménages intergénérationnels, la partie n'est pas aisée. Le concept d'enfant retenu au point 2.110 par exemple pose problème surtout que la déclaration est celle du chef de ménage ou de l'enfant en question. Encore faut-il que l'enfant se déclare comme divorcé pour l'exclure du noyau familial. De ces observations, le noyau familial et les concepts dérivés au point 2.112 peuvent être mieux saisi par des enquêtes que par un recensement.

d) **Caractéristiques sociodémographiques**

- *Points (2.141 à 2.143) : Peuples indigènes*

(R.A.S pour le cas du Tchad)

- *Points (2.169 à 2.170) : Mortalité dans le ménage*

Comme il est possible dans un recensement de recueillir des informations sur tous les décès survenus dans un ménage au cours des 12 derniers mois, on pourrait saisir cette opportunité pour mesurer la mortalité maternelle. On pourra formuler la question les questions sur la mortalité de la façon suivante :

Est-ce qu'un membre de ce ménage est décédé au cours des 12 derniers mois ? 1. Oui 2. Non Si oui, entrez les informations suivantes sur chacune des personnes décédées :					
Nom	Sexe 1=M 2=F	Age au décès	Si la personne décédée est une femme âgée de 15 à 49 ans, était-elle enceinte au moment du décès ?		
			Enceinte ? 1=Oui 2=Non	En train d'accoucher ? 1=Oui 2=Non	Dans les deux mois suivant une grossesse ou un accouchement ? 1=Oui 2=Non

NB : Ces questions peuvent être mises dans une position en vue sur le questionnaire de recensement (tel qu'un encadré sur la page de couverture). On le voit ce tableau résume toutes les types de mortalité.

e) Les thèmes émergents dans les recensements (suggestions)

- La situation des enfants : en partant du fait que le travail des enfants prend de l'ampleur dans certains d'Afrique, le travail des enfants peut faire l'objet d'un thème d'analyse. Il suffit de renseigner seulement la variable activité pour les enfants de moins de 14 ans pour ce faire. Comme les enfants ont des besoins spécifiques, ces aspects pourraient être abordés à travers cette analyse.
- La situation de la femme : l'analyse de la situation dans les recensement si on veut mettre en exergue les stéréotypes sexistes dont elles sont victimes. C'est également l'occasion de mettre l'accent l'analyse selon le genre.
- La pauvreté : les données collectées dans les recensements sur l'accès aux services communautaires, les types de logement, l'énergie, l'approvisionnement en eau, etc. peuvent servir des éléments discriminants pour l'analyse de la pauvreté non monétaire.
- La mortalité maternelle abordée précédemment.

2. TABULATIONS RECOMMANDÉES

- a) **Tableau (P2.4)** : tableau pertinent qui permet de mieux mesurer la dynamique de contribution de force de travail de la population née à l'étranger. Il serait même souhaitable de présenter un tableau sur la population née à l'étranger effectivement occupée.
- b) **Tableau (P4.2)** : Etudier la possibilité d'insérer une modalité "union libre " puisque le ce phénomène prend de l'ampleur surtout dans les villes.
- c) **Tableau (5.4)** : Etudier la possibilité de présenter un tableau les décès maternels par âge au décès.
- d) **Tableau (7.1)** : dans la mesure du possible présenter un tableau sur les types d'activités exercés par les enfants ; ceci permet de connaître et d'apprécier selon les pays les activités à haute intensité de main d'œuvre d'enfants.

- e) **Tableau (P8.2)** : collecter les données sur les handicaps pose problème. Le plus souvent les informations sont fournies par un membre du ménage, et on n'est pas sûr du type de handicap dont est victime la personne concernée.
- f) **Tableau (OptH01)** : du fait des difficultés à identifier les noyaux familiaux, ce tableau n'est pas envisageable à l'état des études sur les familles au Tchad.
- g) **Tableaux (RecH05 et OptH02)** : Parfois ce type de recoupement n'est pas opérationnel. L'usage qu'on en fait d'un logement peut être sujet à controverse : un logement peut être en même temps à usage et d'échoppe.

C : LES MANAGEGERS DES RECENSEMENTS

1 Expériences liées aux recensements de la population la plus récente.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1993 était le tout premier depuis l'indépendance du Pays. La plupart de tous les cadres impliqués dans cette opération n'avaient pas d'expérience, mais le succès de cette opération était imputable à leur la bonne disponibilité et surtout à leur pleine collaboration avec les conseillers régionaux de l'UNFPA.

Mais quelles ont été les expériences positives tirées de cette première opération qui méritent d'être capitalisées ?.

- cartographie

En raison des contraintes climatiques au Tchad, il a fallu adopter une stratégie de proximité. La période où les routes sont pratiquement praticables va de novembre à avril, soit environ six (6) mois, alors que les travaux cartographiques devaient être menés de manière continue. Considérant que la pluviométrie est relativement faible dans la partie Nord du pays qui représente près de 50 % du territoire national, les 18 équipes de cartographes/topographes qui ont été formées ont été déployées dans un premier dans cette partie. C'est en saison sèche que le centre et le Sud du pays ont été travaillés. La ville de N'Djamena a été travaillée en tout dernier lieu à cause de la mobilité de la population.

Les fonds de cartes qui ont servi de base à ces travaux ont demandés et obtenus de l'IGN France. Ces fonds de cartes datent de 1958 et ont été complétés par les fonds de cartes de sources administratives. Comme faiblesse par rapport à ces travaux, nous avons noté la non utilisation des GPS. C'est pourquoi, il est prévu l'utilisation de ce matériel dans le cadre des travaux préparatoires du Deuxième Recensement.

Les résultats des travaux cartographiques ont été beaucoup appréciés tant par les spécialistes en la matière que par les autorités administratives. Les cartes et le fichier national des villages et localités qui en résultent constituent les informations les plus demandées par les utilisateurs.

- campagne de sensibilisation

Le fait que Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, soit le tout premier à être réalisé dans le pays constitue en soit même un événement sensibilisateur, car il constitue la rupture avec la tradition dans l'organisation des recensements de type coloniaux, organisés jusque là dans le pays.

La campagne de sensibilisation a couvert toute la phase des travaux cartographiques, mais elle a été intensifiée à trois mois du dénombrement, pendant le dénombrement et l'enquête de couverture. Cette campagne est principalement menée par la section sensibilisation composée d'un professionnel du Ministère de la Communication, du Ministère de l'intérieur et du Ministère de la Défense Nationale. Ces

cadres effectuent des missions conjointes permanentes sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement des travaux. Cette section a élaboré un document de stratégie de sensibilisation qui a servi de base à la campagne.

La mise en place du cadre institutionnel cohérent de l'opération bien avant le démarrage des travaux contribue également à cette campagne de sensibilisation. Il s'agit du Conseil National de la Population composé des membres du Gouvernement, de l'Assemblée Nationale, la Société civile ; du Comité Technique et Préfectoraux de Recensement composés de hauts cadres de l'Administration publique, des Préfets, des Préfet, Sous/ Préfet, etc..

Les membres de ces différentes structures organisent tous les trois (3) mois des réunions de suivi avec les cadres nationaux en charge du projet pour être informés de l'Etat d'avancement des travaux et les difficultés. A la fin de chaque rencontre, les recommandations précises sont faites afin que les problèmes relevés soient résolus. Ces rencontres sont médiatisées et ont effet de sensibilisation.

Plusieurs séminaires de sensibilisation avec toutes les couches de population ont été organisés avant et durant les phases des travaux cartographiques, de dénombrement et d'enquête de couverture. Le tout premier qui a été organisé c'est celui des préfets de toutes les régions du Tchad, suivi des ceux des professionnels de la communication, de la société civile, des Chefs des partis politiques, des associations des populations nomades, des associations des enfants de la rue etc..

A trois mois du dénombrement de la population, cette campagne s'est intensifiée avec l'édition et la distribution des thee Shirt recensement portant inscription de la date projetée pour le dénombrement. Un appel d'offre pour la chanson « recensement » a été lancé et a permis de retenir la meilleure chanson recensement diffusé trois fois par jour à la Radio Nationale du Tchad. Le contenu de la Chanson s'articule autour la date du recensement, de l'importance de ses résultats dans la planification et le suivi des programmes de développement, les personnes concernées par le recensement, les principales questions qui seront posées etc.

Mais le signal le plus fort de la campagne de sensibilisation a été la tenue d'un conseil extra ordinaire des Ministres présidé par le président de la république à une semaine du dénombrement et qui a décidé que chaque membre du Gouvernement se rende dans son fief pour renforcer les autorités locales dans la campagne de sensibilisation.

- recrutement

Face à l'inquiétude des responsables du projet de ne pas disposer des ressources humaines nécessaire pouvant être formés pour servir le rôle d'agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs au moment du dénombrement, des fiches de renseignement ont été remis aux agents cartographes qui parallèlement aux travaux cartographiques, collectent les informations village par village sur les personnes ayant le niveau de troisième avec le BEPC. L'exploitation de ces fiches a permis d'identifier à l'avance les zones déficitaires en termes d'agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs et dont il faut prendre des dispositions à l'avance pour y remédier. Aussi, le Tchad est un pays multi ethnique et multi langue et il faut éviter d'imposer les agents recenseurs aux régions dont ils ne parlent pas la langue, cela éviterait les problèmes d'interprétation des questions. L'exploitation des fiches a fait apparaître que deux régions du Tchad sont déficitaires en termes des ressources humaines disponibles. Ces résultats ont permis aux responsables du projet à deux semaines du démarrage des travaux de dénombrement, de procéder au recrutement des ressortissants de ces régions qui se trouvaient dans la capitale N'Djamena pour les former et les transporter dans leur région d'origine pour servir d'agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs. Mais le fait que le Gouvernement ait décidé de prolonger de manière exceptionnelle les congés des Pâques, pour mettre élèves, étudiants et enseignants à la disposition du Bureau de Recensement a beaucoup facilité le processus de recrutement.

- formation

Au total environ 10 000 agents de toutes les catégories avaient été formés. Les responsables du projet ont opté pour une formation décentralisée. Entre temps, le pays comptait 14 préfectures, plus la ville de N'Djamena et 54 Sous/préfectures. C'est ainsi que dans un premier temps, 15 cadres de haut niveau (ingénieurs statisticiens, Démographes) dont la plupart travaillent au Bureau Central de Recensement (BCR) ont été formés à N'Djamena au titre de Délégués Préfectoraux de Recensement, ceci trois mois avant la date prévue pour le dénombrement. Dans un second temps, ils sont repartis chacun dans un chef lieu de la préfecture ou ils ont fait venir deux cadres (Proviseur du Lycée et le Directeur du Collège) de chaque sous/préfectures dépendant de leur circonscription pour les former. Dans un troisième temps, les deux cadres (Proviseurs du Lycée et Directeur du Collège) sont répartis chacun dans leur circonscription ou ils ont organisé un test de recrutement sur la base du nombre des agents préalablement retenu par le Bureau sur la base des résultats des travaux cartographiques. Les meilleurs agents qui ont été identifiés au cours de cette formation ont été formés ensuite pour jouer le rôle de contrôleurs et superviseurs.

- dénombrement

Le dénombrement de la population sédentaire a duré 15 jours et celui des nomades a duré 30 jours. Compte tenu des difficultés d'accès avec les moyens de locomotions (véhicules, mobylettes et autres), il a fallu procéder à la location des vélos, pirogues et montures (chevaux , ânes et chameaux).

En ce qui concerne les nomades, il a fallu développer une méthodologie adaptée au dénombrement de cette catégorie de la population. C'est ainsi que les fiches de renseignement ont été envoyées à tous les sous/préfets environ 12 mois avant le recensement proprement dit en vue de recueillir un certain nombre d'informations auprès des autorités traditionnelles et des population. Il s'agit entre autres des renseignements liés aux points d'eau, aux passages des nomades, leur importance numérique, leur point de rassemblement, leur itinéraire etc.. pour la période projetée (mois d'avril). Ces fiches ont été retournées au Bureau de Recensement. Les renseignements tirés de ces fiches et l'organisation d'un séminaire de sensibilisation avec les chefs des tribus nomades ont d'élaborer une stratégie adaptée au dénombrement de la population nomade. Il y' a lieu de noter qu'une mission de deux cadres nationaux a eu lieu au début des travaux préparatoires en Mauritanie et au Sénégal pour s'empeigner de la méthodologie de recensement de la population nomade. Le recrutement des agents recenseurs nomades et leur formation ont tenu compte de tout cela. Contrairement aux agents recenseurs sédentaires qui sont affectés dans les Zones de Dénombrement (ZD), les agents recenseurs nomades sont affectés chacun dans une Zone de contrôle (ZC). Ils sont munis des « cartes » d'agents recenseurs nomades qui sont remis aux nomades une fois recensés, ceci pour éviter de double compte.

- codification

Le RGPH-1 étant le tout premier car le pays ne disposait pas des données d'envergure nationale fiables, les stratégies qui étaient adoptées à tous les niveaux sont celles qui devraient permettre de sortir rapidement les résultats. Ainsi, 180 agents ont été recrutés dont 90 agents de codification et 90 agents de saisie. Les équipes travaillent de manière alternée : 30 agents de codification et 30 agents de saisie (soit 60 agents) travaillent de 6h du matin à 11H, les 30 autres agents de codification et 30 autres agents de saisie, de 11H à 16 H, les 30 agents de codification et 30 agents de saisie de 16 H à 21 H. L'ensemble des travaux de codification et de saisie a duré huit (8) mois. Il convient de signaler que les travaux de saisie ont été réalisés sur micro-ordinateur au moyen du logiciel IMPS (Integrate Micro Processing System version 2.2)

- analyse

Les travaux d'analyse ont tenu compte du manque des données fiables dans le pays et donc de l'urgence à mettre rapidement en place les résultats de cette opération. C'est ainsi que bien avant la fin des travaux cartographiques, un plan de tabulation et d'analyse a été élaboré et les analystes ont été

identifiés. Ces derniers ont commencé à se documenter durant toute la durée des travaux de saisie. Aussitôt après la fin des travaux de saisie, une mission conjointe composée d'un conseiller régional en Analyse Démographique et d'un Expert informaticien, tous deux de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) est arrivée au Tchad. Le premier a revu avec les analystes le plan de tabulation et d'analyse avant de procéder à la formation des analystes sur les techniques d'analyse. Quant à l'Expert informaticien, il a assuré la formation des analystes sur l'utilisation du logiciel IMPS pour la production des tableaux d'analyse. Au terme de ces deux types de formation, les cadres ont démarré les travaux d'analyse qui ont duré trois (3) mois et ont débouché sur les versions provisoires des rapports. Un séminaire – atelier a eu lieu en dehors de la ville de N'Djamena, à une soixantaine de Km avec l'appui des Experts nationaux et internationaux venant de l'IFORD, de l'UNFPA et de certains pays pour aider les analystes à valider les rapports définitifs. Toutes les observations sont intégrées au fur et à mesure. Deux semaines après le séminaire, les rapports définitifs sont envoyés à l'imprimerie pour impression.

- appui extérieur:

L'expertise internationale permanente mise en place au début du projet a été substituée par des missions ponctuelles des Equipes d'Appui Techniques de l'UNFPA. Il a été constaté que cette stratégie d'appui permanent ne profite pas aux cadres qui souhaitaient avoir les appuis ponctuels pour les former. Ces Equipes d'Appui séjournent à raison de deux semaines avec comme termes de référence : évaluer le travail déjà réalisé en terme de qualité et quantité, proposer des corrections avec les Equipes nationales, élaborer un plan de travail pour les trois (3) à quatre (4) mois ainsi de suite. Les missions étaient composées soit d'un ou de deux Experts. Par exemple, pendant la période de recensement, ce sont des missions composées souvent d'un Expert en cartographie et d'un Expert en organisation de recensement. Les cadres nationaux ont beaucoup apprécié cette forme de coopération qui avait plus la vocation de formation pour leur permettre de faire le travail eux- même.

L'une des expériences vécue dans le cadre de l'organisation du premier recensement de la population de 1993 et qui doit être capitalisée est la collaboration Sud- Sud. Plusieurs techniciens venant des Instituts Nationaux de la Statistique du Cameroun et de la RCA ont aidé leur collègue du TCHAD à assurer le bon déroulement des activités, surtout à travers les phases Recensement pilote et analyse des données.

2 Projets pour le prochain recensement

Les résultats du premier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-I) de 1993 ont beaucoup contribué à la définition des politiques de développement et à la mise œuvre de la politique de population. Cependant, il importe de préciser que la base de sondage, ainsi que les indicateurs sociodémographiques issus de ce premier recensement tendent à être obsolètes, alors que les enjeux du troisième millénaire sont multiples et complexes. Il importe aussi que notre pays doit disposer des instruments statistiques fiables et mis à jour pour permettre une meilleure planification des programmes et des projets de développement, et le suivi des Objectifs de Développement du Millénaire (OMD) et de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP) ; c'est pourquoi, le Gouvernement a décidé depuis 2000 d'organiser un deuxième recensement de la population.

La préparation technique du RGPH-II a été finalisée depuis l'année 2000 par les services du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, assistés par les missions de l'UNFPA. Ces missions ont également aidé les nationaux à évaluer le coût de l'opération qui s'élève en son temps à environ 8 millions de dollars. Le recensement étant une opération lourde, coûteuse et complexe, l'étendue du territoire et l'état des finances du Pays font de sa réalisation un défi financier, matériel et humain à relever. C'est pour cette raison que le Gouvernement a sollicité l'appui des partenaires au développement pour son organisation. Un premier contact avec les partenaires en date du 12 novembre 2003 mais n'a pas permis de réunir les ressources nécessaires à la réalisation de cette opération. Un autre contact est prévu avec les partenaires au début de l'année 2007, mais avant cela, une mission internationale est attendue avant la fin de l'année 2006

pour aider les cadres nationaux à réévaluer le projet. Le budget ayant été élaboré depuis 2000 et révisé en 2002.

Sur le plan institutionnel et administratif, les dispositions ont été prises : le Deuxième Recensement Général de la Population a été instituée par Décret n° 408/PR/MPED/2000 du 11 septembre 2000. Cet acte a été complété par d'autres textes non de moindre importance, il s'agit de l'Arrêté n° 119/MPDC/SG/INSEED/2003 du 9 septembre 2003, portant nomination des cadres et agents au Bureau de Coordination du Deuxième Recensement, de l'Arrêté n°120/MPDC/SG/INSEED/2003 du 08 octobre 2003 portant désignation des membres du comité Technique de Recensement ; de l'Arrêté conjoint n° 133/MPDC/SG/INSEED/2003 et n°049/MAT/SG/DEL/2003, portant création du Comité Technique Interministériel de pilotage, signé conjointement par le Ministre du Plan, du Développement et de la Coopération et le Ministre de l'Administration du Territoire le 05 novembre 2003.

a En dehors des dispositions qui ont été pris pour donner une base juridique à cette opération, aucune activité technique préparatoire n'a commencé jusque là. Toutefois, les faiblesses qui ont été relevées dans le cadre du premier recensement de 1993, elles vont être prises en compte dans le cadre des travaux du Deuxième recensement. Il s'agit de l'utilisation des GPS pour les travaux cartographiques, de la dissémination et l'stockage des résultats, l'analyse des thèmes liés aux groupes particuliers tels que les personnes âgées, les femmes, les jeunes, les handicapés, les enfants de la rue etc..

b Problèmes majeurs rencontrés

Les problèmes majeurs rencontrés concernent le financement de toutes les phases de l'opération, la mobilisation des moyens logistiques pour le dénombrement, l'insécurité, l'stabilité des cadres nationaux affectés au projet.

Annexe 2. Programme de travail

Atelier des Nations Unies sur le Programme mondial de 2010 concernant les recensements de la population et de l'habitation

Bamako, Mali, 6 – 9 Novembre 2006

Lundi 6 Novembre 2006

8:30 – 9:30 **Inscription des participants**

9:30 – 10:30 **Ouverture**

Intervention d'un représentant de AFRISTAT
Intervention d'un représentant de la Division statistique de l'ONU
Intervention d'un représentant de PNUD
Ouverture officielle par un(e) haut fonctionnaire du pays d'accueil

10:30 – 10:45 **Pause**

10:45 – 11:15 **Questions concernant l'organisation**

Brève introduction des participants
Questions administratives
Adoption du programme de travail

11:15 – 11:30 **Le Programme mondial de 2010 concernant les recensements de la population et de l'habitation et le chemin vers les Principes et recommandations, 2ème Révision.**

11:30 - 12:30 **Les Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation, 2ème Révision – Vue d'ensemble des changements principaux.**

Présentation des points principaux abordés par la révision des Principes et recommandations des Nations Unies concernant les recensements de la population et de l'habitation, en mettant l'accent sur les changements ou les caractéristiques différenciant la 1ère de la 2ème Révision. La présentation portera une attention particulière sur l'émergence de méthodes alternatives par rapport au recensement traditionnel.

- **Présentation par la Division statistique de l'ONU**
- **Discussion générale**

12:30 – 14:00 **Déjeuner**

14:00 – 15:00

Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation, 2ème Révision – Principaux sujets recommandés

Présentation des principaux sujets recommandés incluant une présentation de ce qu'ils sont et de la différence dans une transition d'une approche avec le focus sur le processus dans la 1ère révision vers une approche avec le focus sur l'output dans la 2ème Révision.

- **Présentation par la Division statistique de l'ONU**
- **Discussion générale**

15:00 – 15:15

Pause

15:15 – 16:30

Principes et recommandations concernant les recensements de la

Présentation des tabulations recommandées et d'autres types de tabulations dans les Principes et recommandations révisés y compris les raisons poussant au choix de ces tabulations. Cette session comporta aussi une présentation sur le rôle de l'*Annuaire Démographique* des Nations Unies dans la dissémination des résultats des recensements de la reprise 2010 des recensements de la population et de l'habitation.

- **Présentation par la Division statistique de l'ONU**
- **Discussion générale**

Mardi 7 Novembre 2006

8:30 – 10:00

Application des Principes et recommandations pour les recensements de la population et de l'habitation (2ème Révision) aux recensements nationaux

Une discussion pour évaluer la capacité nationale à appliquer les Principes et recommandations, 2ème révision, aux recensements nationaux, y compris dans des thèmes sélectionnés dans les secteurs tels que la planification, la méthodologie, de même que les sujets centraux recommandés et tabulations. Ces discussions ont aussi pour but d'identifier les moyens d'améliorer la capacité des offices nationaux en statistiques dans la mise en application des Principes et recommandations révisés.

- **Cession plénière**
- **Discussion en groupes**

10:00 – 10:15

Pause

10:15 – 12:00

Application des Principes et recommandations pour les recensements de la population et de l'habitation (2ème Révision) aux recensements nationaux

- **Discussion en groupes (suite)**

- 12:00 – 13:30 **Déjeuner**
- 13:30 – 14:30 **Application des Principes et recommandations pour les recensements de la population et de l’habitation (2ème Révision) aux recensements nationaux.**
- **Discussion en groupes (suite)**
- 14:30 – 14:45 **Pause**
- 14:45 – 16:30 **Application des Principes et recommandations pour les recensements de la population et de l’habitation (2ème Révision) aux recensements nationaux**
- **Présentations des discussions des groupes**
 - **Discussion générale plénière**

Mercredi 8 Novembre 2006

- 8:30 – 10:00 **Planifier et mener un recensement national dans le cadre du Recensement 2010 de la population et de l’habitation : défis et solutions pratiques.**

Les discussions ont pour but d’identifier les défis potentiels tels que le manque de personnel qualifié, le manque de ressources techniques pour des tâches comme la gestion de projet, la codification géographique, l’externalisation, l’analyse et la dissémination ... auxquels les pays font face dans la conduite d’un recensement national mais aussi de présenter des solutions pratiques pour dépasser ces défis. Les discussions seront structurées autour de sujets larges : (1) Planification et organisation, (2) travail de terrain, (3) analyse et dissémination.

- **Cession plénière**
 - **Discussion en groupes**
- 10:00 – 10:15 **Pause**
- 10:15 – 12:00 **Planifier et mener un recensement national dans le cadre du Recensement 2010 de la population et de l’habitation : défis et solutions pratiques.**
- **Discussion en groupes (suite)**
- 12:00 – 13:30 **Déjeuner**
- 13:30 – 14:30 **Planifier et mener un recensement national dans le cadre du Recensement de la population et de l’habitation 2010 : défis et solutions pratiques.**
- **Discussion en groupes (suite)**

- 14:30 – 14:45 **Pause**
- 14:45 – 16:30 **Planifier et mener un recensement national dans le cadre du Recensement de la population et de l’habitat 2010 : défis et solutions pratiques.**
- **Présentations des discussions de groupe**
 - **Discussion Générale**

Jeudi 9 Novembre 2006

- 9:30 – 10:30 **Rôle de le Commission Economique pour l’Afrique de l’ONU dans le Programme Mondial 2010 des recensements de la population et de l’habitation.**
- 10:30 – 11:00 **Pause**
- 11:00– 12:00 **Présentation et discussion des conclusions de l’atelier.**
- 12:00 – 13:30 **Déjeuner**
- 13:30 – 16:30 **Visite de la Direction Nationale de la Statistique et de l’Informatique (DNSI)**

Annexe 3. Liste des participants

Pays	Participant
1. Algerie	Mr. Mohammed Boumati Directeur Général Office National des Statistiques Alger, Algerie
2. Algerie	Ms. Amal Lakehal eps Boumghar Chef d'études Office National des Statistiques Alger, Algerie
3. Benin	Mr. Mahussi Hippolyte Togonou Directeur Etudes Démographiques Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique Cotonou, Benin
4. Benin	Mr. Bruno Magloire Nouatin Chef Service Etat et Perspective de Population Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique Cotonou, Benin
5. Burkina Faso	Mr. Adama Tiendrebeogo Responsable Methodologie RGPH 2006 du Burkina Faso Institut National de la Statistique et de la Démographie Ouagadougou, Burkina Faso
6. Burkina Faso	Mr. Hamissou Kano Directeur de la Démographie Directeur Technique du RGPH 2006 du Burkina Faso Institut National de la Statistique et de la Démographie Ouagadougou, Burkina Faso
7. Cameroun	Ms. Marie Antoinette Fomo nee Teulawo Demographe, Cadre Institut National de la Statistique (INS) Yaounde, Cameroun
8. Cap Vert	Mr. Rene Charles Sylva Directeur du Département de Statistiques Démographiques et Sociales Instituto Nacional de Estatistica Praia, Cap Vert
9. Cap Vert	Ms. Maria de Lurdes Fernandes Lopes Responsable de la Cellule de Méthodologie et Analyse du II Enquête Démographique et de Santé et Reproduction Instituto Nacional de Estatistica Praia, Cap Vert
10. Congo	Mr. Edgard Fabrice Bowamboka Statisticien Demographe Bureau Central du Recensement Brazzaville, Congo
11. Congo	Mr. Emmanuel Massene Charge de mission de Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire, de l'Intégration Economique, et du NEPAD Brazzaville, Congo

12. Côte-d'Ivoire	Mr. Lucien Kouassi Chef de la Division de la Démographie Institut National de la Statistique Abidjan, Côte-d'Ivoire
13. Côte-d'Ivoire	Mr. Eugene Yapo Chef de Département Institut National de la Statistique Abidjan, Côte-d'Ivoire
14. Dem. Rep. du Congo	Mr. Marcel Ndiba Kayumba Directeur des Statistiques Demographiques et Sociales Institut National de la Statistique Kinshasa, Dem. Rep. du Congo
15. Dem. Rep. du Congo	Mr. Nicodeme Ntambwe Wenda Chef de Division des Etudes Institut National de la Statistique Kinshasa, Dem. Rep. du Congo
16. Djibouti	Mr. Gouled Mohamed Daoud Chef de Service des statistiques démographiques Bureau central de recensement Djibouti, Djibouti
17. Djibouti	Mr. Otman Moumin Badar Directeur Direction des Statistiques et des Etudes Demographiques Ministere de l'Economie des Finances et de la Planification Charge de la Privatisation Djibouti, Djibouti
18. Guinee	Mr. Mamadou Badian Diallo Chef de la Division Demographie et des Statistiques Sociales Direction Nationale de la Statistique Conakry, Guinee
19. Guinee-Bissau	Mr. Francisco Da Costa Conseiller du Ministre de Economie Expert pour l'organisation et collecte de l'information RGPH-2007 Minister de l'Economie Instituto Nacional de Estatistics e Censos Bissau, Guinee-Bissau
20. Guinee-Bissau	Mr. Bessa Vitor Da Silva Directeur du Departement des statistiques demographiques et sociales et coordinateur du RGPH Instituto Nacional de Estatistics e Censos Bissau, Guinee-Bissau
21. Madagascar	Mr. Victor Rabeza Rafaralahy Chef de Service Institut National de la Statistique Antananarivo, Madagascar
22. Madagascar	Mr. Iarivony Randretsa Directeur Institut National de la Statistique Antananarivo, Madagascar

23. Mali	Mr. Souleymane Ba Chef de la Section Enquête et Recensement Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique Bamako, Mali
24. Mali	Mr. Mahmoud Ali Sako Directeur National Adjoint Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique Bamako, Mali
25. Maroc	Mr. Ahmed Daoudi Responsables de l'exploitation des données du RGPH (1994-2004) Direction de la Statistique Rabat, Maroc
26. Maroc	Mr. Abdelilah Zerrou Chef de la Division des Recensements et de l'Etat Civil Direction de la Statistique Rabat, Maroc
27. Mauritanie	Mr. Baba Ould Boumeiss Directeur Général Office National de la Statistique Nouakchott, Mauritanie
28. Niger	Mr. Oumarou Habi Directeur des Enquêtes et Recensements Institut National de la Statistique Niamey, Niger
29. Niger	Mr. Ghalio Ekade Secrétaire Général Institut National de la Statistique Niamey, Niger
30. Rép. Centrafricaine	Mr. Alfred Jean-Louis Sabendo Chef de service a la coordination des statistiques des delegations Direction Générale de la Statistique, des Etudes Economiques et Sociales Bangui, Rép. Centrafricaine
31. Senegal	Mr. Bakary Djiba Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Demographiques Agence Nationale de la Statistique et de la Demographie Dakar, Senegal
32. Senegal	Mr. Ibrahima Sarr Coordonnateur des Activités Statistiques Direction de la Prevision et des Etudes Economiques Dakar, Senegal
33. Tchad	Mr. Ouagedijo Bandoumal Chef Département Etudes Socio-Démographiques et Cartographie Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographique N'Djamena, Tchad

34. Tchad	Mr. Tchobkreo Bagamla Chef de service état de la population et perspectives démographique Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographique N'Djamena, Tchad
35. Togo	Mr. Kokou Yao N'Guissan Dircteur Général Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale Lomé, Togo
36. Togo	Mr. Totomba Bassante BoukpeSSI Chargé de la Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale Lomé, Togo
37. Tunisie	Mr. Lotfi Ben Tahar Hrizi Ingénieur Statisticien Institut National de la Statistique Tunis, Tunisie
38. Tunisie	Mr. Habib Fourati Directeur Central des Statistiques Démographiques et Sociales Institut National de la Statistique Tunis, Tunisie
39. AFRISTAT	Mr. Martin Balepa Directeur Général AFRISTAT Bamako, Mali
40. AFRISTAT	Ms. Dorothee Ouissika Expert en organization institutionnelle des systemes statistiques nationaux AFRISTAT Bamako, Mali
41. AFRISTAT	Mr. Ibrahima Wele Diallo Chef du Service Administratif et Financier AFRISTAT Bamako, Mali
42. AFRISTAT	Mr. Guillaume Poirel Expert en demographie AFRISTAT Bamako, Mali
43. ECOWAS	Mr. Akou Adjogou Chef de Division Statistique ECOWAS Abuja, Nigeria
44. UNFPA/CST	Mr. Lamlenn B. Samson Regional Advisor, Population Data UNFPA/CST Dakar, Senegal
45. INSEE	Mr. Alain Lery Directeur du CAPESA INSEE Paris, France

46. UNECA	Mr. Oumar Sarr Statistician UN Economic Commission for Africa Addis Ababa, Ethiopia
47. UNSD	Mr. Srdjan Mrkic Acting Chief Demographic Statistics Section Demographic and Social Statistics Branch Statistics Division United Nations New York, N.Y. 10017
48. UNSD	Ms. Margaret Mbogoni Statistician Demographic Statistics Section Demographic and Social Statistics Branch Statistics Division United Nations New York, N.Y. 10017
49. UNSD	Ms. Carol Van Horn Consultant UNSD New York, N.Y. 10017
50. UNSD	Ms. Denise Quiroga Programme Assistant Statistics Division United Nations New York, N.Y. 10017

Annexe 4. Travail préparatoire à l'atelier

Atelier des Nations Unies sur le Programme Mondial 2010 concernant les Recensements de la population et de l'habitation

Bamako, Mali, 6 – 9 Novembre 2006

Travail préparatoire à l'atelier

Parmi les préparatifs demandés dans le cadre de l'atelier, les pays sont priés de renseigner ce travail de préparation selon leur expérience nationale tel qu'indiqué ci-dessous. Ces informations seront précieuses pour la conduite de l'atelier car elles constitueront la base pour les discussions en groupes.

Le répondeur concerné, le participant à l'atelier, est mentionné pour chaque activité évoquée en précisant si la question s'adresse à tous les participants, aux méthodologistes du recensement ou bien aux managers du recensement. Des rapports consolidés pour chacun des pays sont encouragés.

Une version en papier de la version préliminaire de la 2ème Révision des Principes et recommandations concernant le Recensement de la population et de l'habitation sera distribuée pendant l'atelier. Ce document est aussi disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/demographic/sources/census/default.aspx>.

A: Informations de fond demandées aux pays

Pour chacun pays participant, veuillez **apporter à l'atelier** une copie des outils suivants qui ont été utilisés au cours de votre dernier recensement de la population et de l'habitation.

- (1) questionnaire(s) d'énumération
- (2) Manuel des énumérateurs
- (3) Manuel des superviseurs
- (4) Le rapport administratif (si disponible)
- (5) Tout autre document/rapport pertinent en relation avec le recensement.

B: Méthodologistes du recensement (environ 3 pages, interligne de 1)

En se basant sur la version préliminaire de *Principes et recommandations concernant les Recensements de la population et de l'habitation, 2ème Révision*, veuillez préparer un exposé national en présentant le degré de faisabilité (au niveau de l'aisance, pertinence...) pour votre pays de mettre en œuvre ces recommandations internationales par rapport à :

- (1) Les sujets centraux recommandés,
- (2) Les tabulations recommandées,
- (3) Le management du recensement et les autres questions abordées dans la version préliminaire des *Principes et Recommandations*.

C: Les managers des recensements (environ 4 pages, interligne de 1)

- (1) Expérience liée au recensement de la population et de l'habitation la plus récente : décrire les activités en relation avec le plus récent des recensements de la population et de

l'habitation dans votre pays qui eurent le plus de succès ou qui se sont révélées être des points forts dans des domaines tels que la campagne de publicité, la cartographie, le recrutement et la formation des énumérateurs, le travail de terrain, l'utilisation des TIC, la dissémination des informations

(2) Projets pour le prochain recensement

- a. Fournir un court rapport sur les projets dans la conduite du prochain recensement de la population et de l'habitation de votre pays. Prière de regrouper les projets selon les catégories suivantes (1) phase préparatoire, (2) travail de terrain, (3) traitement des données, (4) analyse spécialisée selon le sujet, (5) dissémination des données. Le rapport peut aussi inclure des informations en relation avec ce projet avec par exemple la législation régissant le recensement, la planification dans son ensemble, le financement, la cartographie, l'utilisation des TIC, la rédaction des données, la stratégie de dissémination des données issues du recensement...
- b. Concernant les projets mentionnés ci-dessus (a), veuillez exposer les problèmes majeurs rencontrés au cours du recensement qu'ils soient concrets ou anticipés et qui pourraient avoir une incidence sur la capacité qu'à votre pays à mener le recensement prochain.